

# **GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**

**AU 31 DECEMBRE 2022**



# **PIZZORNO**

**ENVIRONNEMENT**

# Sommaire

|                                                                             |           |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. ETATS FINANCIERS .....</b>                                            | <b>4</b>  |
| 1.1 Bilans Consolidés.....                                                  | 4         |
| 1.2 Compte de résultat consolidé.....                                       | 6         |
| 1.3 OCI Part du groupe.....                                                 | 7         |
| 1.4 OCI Intérêts non contrôlés.....                                         | 7         |
| 1.5 Etat de variation de capitaux propres consolidés.....                   | 8         |
| 1.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé.....                            | 9         |
| <b>2. INFORMATIONS GENERALES .....</b>                                      | <b>10</b> |
| 2.1 Note d'information générale.....                                        | 10        |
| 2.2 Evénements majeurs de l'exercice .....                                  | 10        |
| 2.3 Evénements postérieurs à la clôture.....                                | 13        |
| 2.4 Passifs éventuels.....                                                  | 13        |
| <b>3. Principes et méthodes comptables.....</b>                             | <b>17</b> |
| 3.1 Référentiel comptable .....                                             | 17        |
| 3.2 Principes de préparation des états financiers.....                      | 17        |
| 3.3 Périmètre et méthode de consolidation.....                              | 17        |
| 3.4 Traitement des goodwill.....                                            | 18        |
| 3.5 Méthode de conversion pour les entreprises étrangères .....             | 20        |
| 3.6 Date de clôture des comptes.....                                        | 20        |
| 3.7 Immobilisations incorporelles et corporelles.....                       | 21        |
| 3.8 Titres de participation.....                                            | 23        |
| 3.9 Autres actifs financiers (hors créances clients).....                   | 23        |
| 3.10 Stocks.....                                                            | 24        |
| 3.11 Créances clients et dépréciations .....                                | 25        |
| 3.12 Subventions d'investissement.....                                      | 25        |
| 3.13 Impôts différés.....                                                   | 25        |
| 3.14 Provisions pour risques et charges.....                                | 25        |
| 3.15 Avantages du personnel .....                                           | 26        |
| 3.16 Contrats de location.....                                              | 27        |
| 3.17 Coût d'emprunt .....                                                   | 28        |
| 3.18 Passifs financiers .....                                               | 28        |
| 3.19 Instruments dérivés .....                                              | 28        |
| 3.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie .....                          | 28        |
| 3.21 Actifs non courants détenus en vue de la vente.....                    | 29        |
| 3.22 Activités abandonnées .....                                            | 29        |
| 3.23 Comptabilisation des produits.....                                     | 29        |
| 3.24 Impôts sur les résultats.....                                          | 30        |
| 3.25 Résultat par action.....                                               | 30        |
| 3.26 Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants..... | 31        |
| 3.27 Montant des honoraires alloués aux commissaires aux comptes .....      | 31        |
| 3.28 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations.....      | 32        |
| <b>4. Périmètre de consolidation .....</b>                                  | <b>34</b> |
| 4.1 Société mère .....                                                      | 34        |
| 4.2 Filiales consolidées .....                                              | 34        |
| 4.3 Participations non consolidées.....                                     | 35        |
| <b>5. Notes explicatives sur les comptes .....</b>                          | <b>36</b> |
| 5.1 Notes sur le bilan.....                                                 | 36        |
| 5.1.1 <i>Goodwill</i> .....                                                 | 36        |
| 5.1.2 <i>Immobilisations corporelles</i> .....                              | 36        |
| 5.1.3 <i>Immobilisations incorporelles</i> .....                            | 37        |
| 5.1.4 <i>Participations mises en équivalence</i> .....                      | 38        |
| 5.1.5 <i>Titres non consolidés et obligations</i> .....                     | 39        |

|           |                                                                                                 |           |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 5.1.6     | <i>Autres actifs financiers</i> .....                                                           | 39        |
| 5.1.7     | <i>Stocks et encours</i> .....                                                                  | 40        |
| 5.1.8     | <i>Trésorerie et équivalent de trésorerie</i> .....                                             | 40        |
| 5.1.9     | <i>Emprunts et dettes financières à long terme (classification IFRS 9 au coût amorti)</i> ..... | 41        |
| 5.1.10    | <i>Contrats de location</i> .....                                                               | 42        |
| 5.1.11    | <i>Impôts différés actifs et passifs</i> .....                                                  | 43        |
| 5.1.12    | <i>Provisions</i> .....                                                                         | 43        |
| 5.1.13    | <i>Avantages postérieurs à l'emploi</i> .....                                                   | 44        |
| 5.1.14    | <i>Autres passifs courants et non courants (classification IFRS 9 au coût amorti)</i> .....     | 45        |
| 5.1.15    | <i>Créances nettes de dépréciations (classification IFRS 9 au coût amorti)</i> .....            | 46        |
| 5.1.16    | <i>Engagements hors bilan</i> .....                                                             | 47        |
| 5.1.17    | <i>Activités abandonnées</i> .....                                                              | 47        |
| 5.2       | <i>Notes sur le tableau de variation des capitaux propres</i> .....                             | 48        |
| 5.2.1     | <i>Composition du capital social</i> .....                                                      | 48        |
| 5.2.2     | <i>Composition des réserves consolidées</i> .....                                               | 48        |
| 5.2.3     | <i>Titres d'autocontrôle</i> .....                                                              | 48        |
| 5.3       | <i>Notes sur le compte de résultat</i> .....                                                    | 49        |
| 5.3.1     | <i>Comparaison chiffre d'affaires</i> .....                                                     | 49        |
| 5.3.2     | <i>Décomposition du chiffre d'affaires</i> .....                                                | 49        |
| 5.3.3     | <i>Charges de personnel</i> .....                                                               | 50        |
| 5.3.4     | <i>Amortissements, provisions et pertes de valeur</i> .....                                     | 50        |
| 5.3.5     | <i>Autres produits et charges courants</i> .....                                                | 51        |
| 5.3.6     | <i>Coût de l'endettement financier net</i> .....                                                | 51        |
| 5.3.7     | <i>Décomposition des autres produits et charges financiers</i> .....                            | 52        |
| 5.3.8     | <i>Impôts</i> .....                                                                             | 52        |
| 5.3.9     | <i>Intérêts non contrôlés</i> .....                                                             | 53        |
| 5.3.10    | <i>Résultat net par action</i> .....                                                            | 53        |
| 5.3.11    | <i>Ventilation géographique du résultat net avant activités arrêtées</i> .....                  | 53        |
| 5.3.12    | <i>Informations sectorielles par secteur d'activité</i> .....                                   | 53        |
| 5.3.13    | <i>Solde obligations de performance sur contrats</i> .....                                      | 55        |
| 5.3.14    | <i>Effectif moyen du personnel</i> .....                                                        | 55        |
| 5.4       | <i>Transactions avec les parties liées</i> .....                                                | 55        |
| 5.4.1     | <i>Ventes et Achats de services et soldes des créances et dettes :</i> .....                    | 56        |
| 5.4.2     | <i>Rémunérations des principaux dirigeants :</i> .....                                          | 56        |
| <b>6.</b> | <b>Principaux risques auxquels est confronté le groupe</b> .....                                | <b>57</b> |
| 6.1       | <i>Risques divers</i> .....                                                                     | 57        |
| 6.2       | <i>Risques de crédit</i> .....                                                                  | 57        |
| 6.3       | <i>Risques environnementaux</i> .....                                                           | 57        |
| 6.4       | <i>Risques juridiques</i> .....                                                                 | 57        |
| 6.5       | <i>Risque de liquidité</i> .....                                                                | 58        |
| 6.6       | <i>Risque de change</i> .....                                                                   | 58        |
| 6.7       | <i>Risque de taux d'intérêts</i> .....                                                          | 58        |

# 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1 Bilans Consolidés

### ACTIF

|                                                                                      |        | Clôture        | Ouverture      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles                                                        | 5.1.3  | 245            | 217            |
| Goodwill                                                                             | 5.1.1  | 10 874         | 8 318          |
| Immobilisations corporelles                                                          | 5.1.2  | 90 604         | 92 614         |
| Titres mis en équivalence                                                            | 5.1.4  | 36             | 30             |
| Autres actifs financiers                                                             | 5.1.6  | 50 586         | 33 442         |
| Impôts différés                                                                      |        | -              | -              |
| <b>Actifs non-courants</b>                                                           |        | <b>152 345</b> | <b>134 622</b> |
| Stocks et en-cours                                                                   | 5.1.7  | 2 092          | 1 614          |
| Clients et autres débiteurs                                                          | 5.1.6  | 87 408         | 80 130         |
| Créances d'impôt                                                                     | 5.1.6  | 630            | 1 502          |
| Autres actifs courants                                                               | 5.1.6  | 686            | 794            |
| VMP et autres placements                                                             | 5.1.8  | 18 100         | 15 680         |
| Disponibilités                                                                       | 5.1.8  | 42 998         | 37 651         |
| <b>Actifs courants</b>                                                               |        | <b>151 913</b> | <b>137 372</b> |
| <b>Actifs non courants et groupes d'actifs afférents à des activités abandonnées</b> | 5.1.17 | <b>309</b>     | <b>318</b>     |
| <b>Total Actif</b>                                                                   |        | <b>304 568</b> | <b>272 311</b> |

**PASSIF**

|                                                                                |        | Clôture        | Ouverture      |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------|----------------|----------------|
| Capital                                                                        | 5.2.1  | 21 416         | 21 416         |
| Primes liées au capital                                                        | 5.2.2  | 4              | 4              |
| Actions propres                                                                | 5.2.3  | -2 208         | -2 186         |
| Autres réserves                                                                | 5.2.2  | 49 002         | 43 059         |
| Résultat                                                                       |        | 18 431         | 9 451          |
| <b>Capitaux propres, part du groupe</b>                                        |        | <b>86 645</b>  | <b>71 744</b>  |
| Intérêts non contrôlés                                                         |        | 79             | -48            |
| <b>Intérêts non contrôlés</b>                                                  |        | <b>79</b>      | <b>-48</b>     |
| <b>Total Capitaux Propres</b>                                                  |        | <b>86 724</b>  | <b>71 696</b>  |
| Emprunts et dettes financières                                                 | 5.1.9  | 57 326         | 52 286         |
| Engagements envers le personnel                                                | 5.1.13 | 14 429         | 11 703         |
| Autres provisions                                                              | 5.1.12 | 28 165         | 29 961         |
| Impôts différés                                                                | 5.1.11 | 4 007          | 1 302          |
| Autres passifs long terme                                                      | 5.1.14 | 473            | 608            |
| <b>Passifs non courants</b>                                                    |        | <b>104 400</b> | <b>95 860</b>  |
| Emprunts (part à moins d'un an)                                                | 5.1.9  | 24 378         | 23 152         |
| Concours bancaires                                                             |        | 143            | 2 297          |
| Provisions (part à moins d'un an)                                              | 5.1.12 | 6 212          | 4 403          |
| Fournisseurs et autres créiteurs                                               | 5.1.14 | 79 339         | 68 732         |
| Dettes d'impôt                                                                 | 5.1.14 | 656            | 79             |
| Autres passifs courants                                                        | 5.1.14 | 1 775          | 5 125          |
| <b>Passifs courants</b>                                                        |        | <b>112 503</b> | <b>103 789</b> |
| <b>Passifs liés à un groupe d'actifs afférents à des activités abandonnées</b> | 5.1.17 | <b>941</b>     | <b>965</b>     |
| <b>Total des passifs</b>                                                       |        | <b>217 844</b> | <b>200 615</b> |
| <b>Total Passif</b>                                                            |        | <b>304 568</b> | <b>272 311</b> |

## 1.2 Compte de résultat consolidé

|                                                               |        | Clôture       | Ouverture     |
|---------------------------------------------------------------|--------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires                                            | 5.3.1  | 226 872       | 208 277       |
| Autres produits de l'activité                                 |        | 1 364         | 221           |
| Achats consommés                                              |        | -16 249       | -11 821       |
| Charges externes                                              |        | -42 672       | -39 552       |
| Charges de personnel                                          | 5.3.3  | -117 375      | -108 682      |
| Impôts et taxes                                               |        | -5 071        | -4 650        |
| Dotation aux amortissements                                   | 5.3.4  | -24 405       | -23 956       |
| Dotation aux dépréciations et provisions                      | 5.3.4  | -9 053        | -5 031        |
| Variation des stocks d'en-cours et produits finis             |        | -11           | -69           |
| Autres produits et charges d'exploitation                     | 5.3.5  | 242           | 5 658         |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                          |        | <b>13 641</b> | <b>20 394</b> |
| Autres produits et charges opérationnels                      | 5.3.5  | 298           | -113          |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                  |        | <b>13 939</b> | <b>20 281</b> |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie         |        | 364           | 338           |
| Coût de l'endettement financier brut                          |        | -998          | -1 061        |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>                    | 5.3.6  | <b>-634</b>   | <b>-723</b>   |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>                  | 5.3.7  | <b>11 052</b> | <b>-3 891</b> |
| <b>Résultat avant impôt</b>                                   |        | <b>24 357</b> | <b>15 668</b> |
| Impôts sur les bénéfices                                      | 5.3.8  | -5 832        | -6 097        |
| <b>Résultat après impôt</b>                                   |        | <b>18 525</b> | <b>9 571</b>  |
| Résultat des ME                                               | 5.1.4  | 17            | 7             |
| Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées |        | 0             | -1            |
| <b>Résultat net total</b>                                     |        | <b>18 542</b> | <b>9 578</b>  |
| <b>Part du groupe</b>                                         |        | <b>18 431</b> | <b>9 451</b>  |
| <b>Part des intérêts non contrôlés</b>                        | 5.3.9  | <b>111</b>    | <b>127</b>    |
| Résultat par action                                           | 5.3.10 | 4,892927      | 2,447330      |
| Résultat dilué par action                                     | 5.3.10 | 4,892927      | 2,447330      |

### 1.3 OCI Part du groupe

|                                                    | Clôture    | Ouverture  |
|----------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Éléments du résultat global non recyclables</b> | <b>-25</b> | <b>170</b> |
| OCI Engagement retraite (IAS19)                    | -33        | 227        |
| ID sur OCI Engagement retraite (IAS19)             | 8          | -57        |
| <b>Éléments du résultat global recyclables</b>     | <b>352</b> | <b>-96</b> |
| OCI Var. JV titres AFS                             | -2         | -13        |
| ID sur OCI Var. JV titres AFS                      | 1          | 3          |
| Réserves de conversion groupe                      | 354        | -87        |
| <b>OCI part du groupe</b>                          | <b>328</b> | <b>74</b>  |

### 1.4 OCI Intérêts non contrôlés

|                                                                 | Clôture   | Ouverture |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>Éléments du résultat global non recyclables</b>              | <b>1</b>  | <b>-2</b> |
| OCI Engagement retraite (IAS19) - Intérêts non contrôlés        | 2         | -3        |
| ID sur OCI Engagement retraite (IAS19) - Intérêts non contrôlés | 0         | 1         |
| <b>Éléments du résultat global recyclables</b>                  | <b>14</b> | <b>-5</b> |
| Réserves de conversion hors groupe                              | 14        | -5        |
| <b>OCI part des intérêts non contrôlés</b>                      | <b>16</b> | <b>-7</b> |

## 1.5 Etat de variation de capitaux propres consolidés

|                                                   | Capital       | Réserves liées au capital | Titres en auto-contrôle | Réserves de conversion | Réserves OCI  | Réserves et résultats consolidés | Capitaux propres part du groupe | Intérêts minoritaires | Capitaux propres |
|---------------------------------------------------|---------------|---------------------------|-------------------------|------------------------|---------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------|
| <b>Ouverture Exercice : 2021.12</b>               | <b>21 416</b> | <b>4</b>                  | <b>-2 123</b>           | <b>746</b>             | <b>-2 197</b> | <b>44 366</b>                    | <b>62 212</b>                   | <b>-166</b>           | <b>62 046</b>    |
| Opérations sur le capital                         |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| Paiements fondés sur des actions                  |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| Opérations sur titres auto-détenus                |               |                           | -63                     |                        |               |                                  | -63                             |                       | -63              |
| Dividendes versés                                 |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| <i>Résultat de la période</i>                     |               |                           |                         |                        |               | 9 451                            | 9 451                           | 127                   | 9 578            |
| <i>Eléments du résultat global non recyclable</i> |               |                           |                         |                        | 170           |                                  | 170                             | -2                    | 167              |
| <i>Eléments du résultat global recyclable</i>     |               |                           |                         | -87                    | -9            |                                  | -96                             | -5                    | -101             |
| <b>Résultat global de la période</b>              |               |                           |                         | <b>-87</b>             | <b>161</b>    | <b>9 451</b>                     | <b>9 525</b>                    | <b>119</b>            | <b>9 644</b>     |
| Sortie de périmètre                               |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| Autres variations                                 |               |                           |                         |                        |               | 70                               | 70                              | -1                    | 69               |
| <b>Ouverture Exercice : 2022.12</b>               | <b>21 416</b> | <b>4</b>                  | <b>-2 186</b>           | <b>659</b>             | <b>-2 036</b> | <b>53 887</b>                    | <b>71 744</b>                   | <b>-48</b>            | <b>71 696</b>    |
| Opérations sur le capital                         |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| Paiements fondés sur des actions                  |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| Opérations sur titres auto-détenus                |               |                           | -22                     |                        |               | 29                               | 7                               |                       | 7                |
| Dividendes versés                                 |               |                           |                         |                        |               | -3 865                           | -3 865                          |                       | -3 865           |
| <i>Résultat de la période</i>                     |               |                           |                         |                        |               | 18 431                           | 18 431                          | 111                   | 18 542           |
| <i>Eléments du résultat global non recyclable</i> |               |                           |                         |                        | -25           |                                  | -25                             | 1                     | -23              |
| <i>Eléments du résultat global recyclable</i>     |               |                           |                         | 354                    | -2            |                                  | 352                             | 14                    | 366              |
| <b>Résultat global de la période</b>              | <b>-</b>      | <b>-</b>                  | <b>-</b>                | <b>355</b>             | <b>-27</b>    | <b>18 431</b>                    | <b>18 759</b>                   | <b>127</b>            | <b>18 885</b>    |
| Sortie de périmètre                               |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| Autres variations                                 |               |                           |                         |                        |               |                                  | -                               |                       | -                |
| <b>Clôture Exercice : 2022.12</b>                 | <b>21 416</b> | <b>4</b>                  | <b>-2 208</b>           | <b>1 014</b>           | <b>-2 063</b> | <b>68 483</b>                    | <b>86 645</b>                   | <b>79</b>             | <b>86 724</b>    |



## 1.6 Tableau de flux de trésorerie consolidé

|                                                                                      |                | Clôture        | Ouverture      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Résultat net total consolidé                                                         |                | 18 542         | 9 578          |
| Elim. du résultat des mises en équivalence                                           | 5.1.4          | -17            | -7             |
| Elim. des amortissements et provisions                                               | 5.3.4          | 33 653         | 25 682         |
| Profits / pertes sur actualisation et éléments financiers                            | 5.3.7          | -8 986         | 6 113          |
| Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution                  | 5.3.5          | -521           | -40            |
| Elim. des produits de dividendes                                                     | 5.1.5          | -4             | -4             |
| <b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b> |                | <b>42 666</b>  | <b>41 322</b>  |
| Elim. de la charge (produit) d'impôt                                                 | 5.3.8          | 5 832          | 6 097          |
| Elim. du coût de l'endettement financier net                                         | 5.3.6          | 634            | 723            |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b> |                | <b>49 132</b>  | <b>48 142</b>  |
| Variation du BFR lié aux créances clients                                            |                | - 8 888        | 5 250          |
| Variation du BFR lié aux stocks                                                      |                | - 482          | 36             |
| Variation du BFR lié aux dettes fournisseurs                                         |                | 12 588         | - 4 727        |
| Variation du BFR lié aux autres dettes et créances                                   |                | - 2 050        | 10 163         |
| Impôts payés                                                                         | 5.3.8          | -3 178         | -2 791         |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>                         |                | <b>47 121</b>  | <b>56 072</b>  |
| Incidence des variations de périmètre                                                |                | -              | -              |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles                           | 5.1.2<br>5.1.3 | -21 772        | -15 288        |
| Acquisition d'actifs financiers                                                      |                | -12 355        | -              |
| Variation des prêts et avances consentis                                             |                | -5 304         | -4 896         |
| Subventions d'investissement reçues                                                  |                | 150            | 15             |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles                               | 5.3.5          | 1 721          | 1 028          |
| Cession d'actifs financiers                                                          |                | -              | 5 836          |
| Dividendes reçus                                                                     |                | -              | -              |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                        |                | <b>-37 561</b> | <b>-13 305</b> |
| Augmentation de capital                                                              |                | -              | -              |
| Cession (acquisition) nette d'actions propres                                        |                | -22            | -63            |
| Emission d'emprunts                                                                  | 5.1.9          | 25 994         | 8 034          |
| Remboursement d'emprunts                                                             | 5.1.9          | -17 613        | -29 239        |
| Remboursements d'emprunt IFRS 16                                                     | 5.1.9          | -3 384         | -3 659         |
| Intérêts financiers nets versés                                                      | 5.3.6          | -634           | -723           |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère                                |                | -3 865         | -              |
| Autres flux liés aux opérations de financement                                       |                | -              | -              |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                          |                | <b>476</b>     | <b>-25 650</b> |
| Incidence de la variation des taux de change                                         |                | -116           | 41             |
| Incidence des changements de principes comptables                                    |                |                |                |
| <b>Variation de la trésorerie</b>                                                    |                | <b>9 921</b>   | <b>17 158</b>  |
| Trésorerie d'ouverture                                                               |                | 51 033         | 33 876         |
| Trésorerie de clôture                                                                |                | 60 955         | 51 033         |

## 2. INFORMATIONS GENERALES

### 2.1 Note d'information générale

La société Groupe Pizzorno Environnement est une Société Anonyme au capital de 21 416 000 euros divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard ; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33) depuis le 18/2/2000. Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le marché Eurolist, compartiment C. La durée d'existence de la société est de 90 ans.

Elle exerce ses activités, via ses filiales en France et au Maghreb, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyages industriels et urbains, l'assainissement, la filtration et le traitement des eaux.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 avril 2023. Ils seront approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires qui a la possibilité de les faire modifier même après leur publication.

### 2.2 Evénements majeurs de l'exercice

#### Arrêt des chaudières n°1 & n°2 de l'UVE Zéphire (société détenue à 51% par le Groupe et mise en équivalence)

1) Pour rappel, à la suite d'un dysfonctionnement de l'un de ses éléments, la chaudière n°2 de l'Unité de Valorisation Energétique exploitée par notre filiale Zéphire dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP), avait été mise à l'arrêt en mai 2021. Elle a été remise en service en février 2022.

2) A la suite d'un dysfonctionnement affectant début avril 2022 le même élément, mais cette fois sur la chaudière n°1, cette dernière a été mise à l'arrêt et n'a pu être remise en route qu'en décembre 2022.

Les fortes pertes d'exploitation consécutives à ces arrêts et le coût élevé des réparations des deux chaudières ont eu pour conséquence une augmentation des besoins en financement de Zéphire en 2022, et donc l'augmentation de la créance rattachée à la participation Zéphire qui s'élève à un montant brut de 43,8 M€ au 31 décembre 2022. Comme explicité dans la note 3.9 « Autres actifs financiers (hors créances clients) », cette créance fait l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de son caractère recouvrable. Celui-ci est apprécié au travers d'un calcul des flux de trésorerie non actualisés que la participation sera en mesure de générer jusqu'à la fin du contrat de DSP qu'elle porte, soit à fin 2030 en prenant l'hypothèse la plus prudente d'un non-renouvellement du contrat à son terme.

Pour rappel, au 31 décembre 2021, compte tenu des éléments connus à la date d'arrêté des comptes, une provision de 7,7 M€ avait été comptabilisée.

En dépit de l'augmentation de cette créance sur l'exercice 2022, aucune provision complémentaire ne s'est avérée nécessaire au 31 décembre 2022, du fait de flux de trésorerie prévisionnels revus fortement à la hausse, en raison notamment de la forte augmentation des recettes électriques liées à la hausse des tarifs et de la renégociation avec le délégataire de certaines dispositions du contrat.

La sensibilité aux principales hypothèses est très importante et toute variation à la baisse de ces dernières se traduirait par une dépréciation supplémentaire de la créance, à titre d'exemple :

- Une variation de chiffre d'affaires inférieure de 3% aux prévisions se traduirait par une dépréciation complémentaire de 1,5 M€ ;
- La prise en compte d'un taux d'EBE sur chiffre d'affaires inférieur de 2% pour toutes les années présentées se traduirait par une dépréciation complémentaire de 0,4 M€.

#### Mise à jour des provisions pour suivi trentenaire

Afin de tenir compte de la hausse de certains postes constituant les provisions pour suivi trentenaire et qui ne baisseront pas à l'avenir, les coûts de post-exploitation du site du Balançon (VALTEO) et du site de Roumagayrol (AZUR VALORISATION) ont été réévalués au 31 décembre 2022. Ce changement d'estimation a été considéré de manière prospective (impact uniquement sur les tonnes restant à enfouir).

Compte tenu de la mise à jour des coûts de post-exploitation, des provisions complémentaires ont été comptabilisées au 31 décembre 2022 à hauteur de 2,3 M€ pour le site du Balançon et de 1,5 M€ pour le site de Roumagayrol.

Par ailleurs, en raison de l'évolution des taux OAT à 15 ans sur la période (0,37% au 31 décembre 2021 et 3,24% au 31 décembre 2022), un effet de désactualisation significatif a été comptabilisé en résultat financier dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 (9,7 M€).

#### Contrôle fiscal TEODEM

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, la société TEODEM a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui s'est soldé par une notification de redressement reçue fin juillet 2022.

Des discussions ont été entamées avec l'administration fiscale marocaine par l'intermédiaire du conseil du Groupe Pizzorno car les redressements sont considérés comme injustifiés par le management du groupe.

Un protocole d'accord a été signé avec l'administration fiscale marocaine pour un montant total de 0,4 M€.

#### Litige du collectif de salariés TEODEM

Pour rappel, le contrat de collecte entre la société TEODEM et le client ECI a été résilié par anticipation en date du 30 juin 2020 et un nouvel opérateur a pris la suite de TEODEM pour l'exécution du contrat. En dépit de cela, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, un litige avec un collectif d'anciens salariés de TEODEM a débuté. La société TEODEM a été assignée aux prud'hommes marocains. Les salariés considèrent qu'ils auraient dû être licenciés et réclament des indemnités de licenciement alors que dans ce type de contrat, les salariés sont théoriquement repris par le nouvel opérateur. De plus, au cours de l'exercice 2022, un salarié ayant agi hors de la procédure collective s'est fait débouter par les prud'hommes pour des demandes similaires. Le montant global réclamé par les anciens salariés s'élève à 7,9 M€.

Sur la base d'une évaluation du risque par le conseil de la société TEODEM, une provision de 1,7 M€ a toutefois été comptabilisée au 31 décembre 2022.

### Arrêt du centre d'exploitation d'OUM AZZA

En octobre 2019, notre filiale TEODEM a procédé à la signature d'un protocole de résiliation à l'amiable de l'exploitation du centre de traitement et de valorisation des déchets d'Oum Azza, à effet du 30 juin 2020. En mai 2020, le client n'ayant pas réussi à confier, comme il l'avait prévu à un autre prestataire, l'exploitation de ce site, nous a sollicité pour reporter la date d'effet du protocole de résiliation au 31 décembre 2020.

Compte-tenu des arriérés non payés par le client sur ce contrat, et de notre prudence quant à sa capacité à nous payer cette exploitation supplémentaire, nous avons refusé sa demande.

Sous le prétexte d'un prétendu dégagement d'odeur, quatre jours avant la prise d'effet de la résiliation au 30 juin 2020, le client a mis en demeure TEODEM de régulariser la situation dans les 24 heures.

Malgré notre réponse dès le 27 juin 2020, le client a cru pouvoir prendre une décision de « mise en régie » de l'exploitation le 1er juillet 2020 soit le lendemain de la date fixée dans le protocole pour la prise d'effet de la résiliation du contrat de gestion déléguée (30 juin 2020).

Par ailleurs, cette même décision de mise en régie provisoire comporte une autre décision unilatérale, sans aucun fondement juridique invoqué, de suspension de la convention de gestion déléguée et du protocole de résiliation.

Pour notre part, et conformément au protocole, nous avons arrêté l'exploitation comme prévu le 30 juin 2020.

La décision du client du 1er juillet 2020 a été contestée dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir. Le 9 mars 2021, le Tribunal Administratif de Rabat a déclaré notre requête irrecevable en ce qu'elle devrait être portée devant le juge du contrat et non celui de l'excès de pouvoir. Afin de respecter les clauses du contrat et du protocole de résiliation, nous avons mis en œuvre les clauses de règlement des conflits qui prévoient la saisine du Ministère de l'Intérieur comme conciliateur, et en cas d'échec la saisine du CIRDI. Nous sommes actuellement dans la période prévue pour la conciliation. Parallèlement, nous avons entrepris la préparation de l'éventuelle saisine du CIRDI afin de faire valoir nos droits au regard d'un comportement inéquitable de la part de notre client.

### Fin du marché du Centre de tri de Grenoble

La métropole Grenoble-Alpes a souhaité programmer la reconstruction du centre de tri. Compte tenu du timing, une prorogation du contrat initial de 4 mois, soit jusqu'à fin avril 2020 a été octroyé à la société STAR ATHANOR.

La société STAR ATHANOR a participé à l'appel d'offre pour la construction et l'exploitation du nouveau centre de tri mais n'a pas été retenue.

Dans le cadre des opérations de fin de la délégation de service publique pour l'exploitation du centre de tri d'Athanor, nous avons établi un projet de décompte en conclusion duquel nous réclamons la somme de 379 K€ essentiellement sur le fondement des effets du COVID 19 sur l'exploitation de l'installation.

En réponse, la Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole a cru pouvoir émettre, le 28 décembre 2020, un projet de décompte rectifié faisant apparaître une réclamation de sa part pour un montant global de 4,4 M€. Nous avons rejeté chacune des demandes formulées dans ce décompte qui ne comportait aucune justification sérieuse et de ce fait aucune provision n'a été comptabilisée à ce stade.

La métropole Grenoble-Alpes a effectué une requête indemnitaire auprès du Tribunal administratif pour un montant d'environ 2,4 M€.

Au 31 décembre 2022, il est toujours considéré que la majorité des demandes de la métropole sont infondées et une provision a été comptabilisée pour 83 K€.

### Litige avec l'ANGED

Dans le cadre du marché passé avec l'ANGED pour l'exploitation de la décharge de Djebel Chekir, une caution de bonne fin était exigée du GIE Pizzorno-AMSE, titulaire du marché, pour un montant total de 2.110.356,144 TND, soit 642 K€.

La part du groupe Pizzorno dans le GIE Pizzorno-AMSE est de 60% et celle de notre partenaire, l'AMSE de 40%.

Cette caution a été consentie par la BIAT avec une contre garantie en France de la BPCA en proportion de la part de GPE dans le GIE (60%) soit une contre garantie de 1.266.214 TND, soit 384 K€. Le GIE considère que la caution a cessé de produire ses effets le 31/12/2015. GPE a demandé à la BPCA de solliciter une main levée de la caution auprès de la BIAT, laquelle a refusé. L'ANGED a de son côté tenté d'actionner la caution mais la BIAT n'a pas satisfait à cette demande. L'ANGED a alors engagé une procédure devant le Tribunal de première Instance de Tunis. Ce dernier a rendu un jugement ordonnant le paiement d'un montant de 2.110.356,144 Dinars à l'ANGED au titre du montant de la caution bancaire outre les intérêts à partir du 28/01/2016 et les frais de procédure. La BIAT a fait appel du jugement. Le GIE n'ayant pas pu intervenir pour sa défense en première instance, a également fait appel. La décision de la Cour d'Appel confirme la décision de première instance. Un pourvoi en cassation a été diligenté par la BIAT. A ce stage de la procédure, aucune provision n'a été comptabilisée par le Groupe.

### Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine persiste depuis février 2022 et a des répercussions importantes sur les marchés financiers et sur les prix de certaines matières premières, affectant l'ensemble de l'économie mondiale. Néanmoins, les effets négatifs sur le Groupe Pizzorno Environnement sont limités (le Groupe et ses fournisseurs n'étant notamment pas présents dans les zones touchées par ce conflit).

## **2.3 Evénements postérieurs à la clôture**

### Cession du bâtiment de l'ancienne Ecole Normale de Draguignan

En février 2023, la société Groupe Pizzorno Environnement a cédé le bâtiment de l'ancienne Ecole Normale de Draguignan pour un montant supérieur à la valeur nette comptable de l'immobilisation dans les comptes au 31 décembre 2022.

## **2.4 Passifs éventuels**

Les passifs éventuels font l'objet d'une information en annexe. Ils correspondent à :

- Des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou
- Des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

- Taxe foncière en période de post-exploitation :

Ainsi que décrit dans le paragraphe 3.14, le groupe a provisionné dans ses comptes les coûts correspondants à ses obligations de suivi trentenaire des Centres de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Cependant dans une jurisprudence récente (22/11/2017), le Conseil d'Etat a considéré que la taxe foncière due par le propriétaire exploitant, devait être calculée pour ce type de site sur la base due pour les propriétés bâties, et ce y compris pendant la période de post-exploitation.

Les sommes éventuellement dues à ce titre pendant la période de suivi trentenaire n'ont pas été provisionnées par le groupe depuis la clôture au 31 décembre 2017, car trop d'incertitudes subsistaient pour permettre d'évaluer un montant de manière raisonnable :

- D'une part le statut du groupe vis-à-vis de ces sites pendant la période de post-exploitation n'était pas connu, ce qui conditionnait l'exigibilité et le mode de calcul de la taxe (notamment des négociations étaient en cours avec les bailleurs concernant les baux emphytéotiques sur les deux sites concernés pouvant conduire pour l'un d'entre eux à une absence d'exigibilité de cette taxe durant la période de post-exploitation) ;
- D'autre part la fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (FNADE), organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement, s'était saisie de ce sujet et avait notamment entrepris un dialogue avec la direction de la législation fiscale en vue de préciser la manière de déterminer la taxe ;
- En 2019, l'article 121 de la loi de finances pour 2020 (loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019) a notamment modifié l'article 1499-00 A du Code Général des Impôts en insérant l'alinéa suivant : « L'article 1499 ne s'applique pas à la détermination de la valeur locative des équipements indissociables des installations de stockage de déchets autorisées conformément au titre 1er du livre V du code de l'environnement, dès lors que les installations ont cessé de procurer des revenus provenant de l'enfouissement de déchets avant le 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'imposition est établie, sans qu'il soit tenu compte des revenus accessoires provenant de l'extraction de biogaz. » :
  - o Cet article a pour objet de faire glisser les CSDU en post-exploitation d'une activité industrielle relevant de la méthode comptable, qui repose sur le prix de revient des investissements passibles de la taxe foncière sur les propriétés bâties à une activité commerciale relevant de la grille tarifaire qui repose sur une surface pondérée valorisée par un tarif au m<sup>2</sup> mais ainsi l'évaluation des taxes foncières afférentes s'avère être plus complexe : en effet la méthode est différente entre un site en exploitation (méthode comptable) et un site en post-exploitation (méthode tarifaire), sachant toutefois que cette mesure réduira significativement la base de calcul de la taxe foncière qui serait due.
- Enfin, en 2020, l'article 132 de la loi de finances pour 2021 (loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020) est revenue sur ce régime afin d'en clarifier les contours en précisant quelles sont les installations visées par la mesure d'exclusion de la méthode comptable ainsi que la date à compter de laquelle la méthode d'évaluation suivant la méthode tarifaire prévue pour les locaux professionnels s'applique.

Compte tenu de l'ensemble de ces incertitudes, des actions encore en cours de la FNADE et de la durée de la projection en cause (trente ans), il n'était pas possible pour le groupe d'estimer de manière fiable ses obligations futures en la matière jusqu'au 31 décembre 2020 et le passif éventuel lié à cette obligation pouvait varier selon les hypothèses retenues entre zéro et 12,4 M€ (avant effets d'actualisation).

Dès la promulgation de la loi de finances pour 2021 fixant enfin un cadre définitif à l'évaluation de cette taxe pour les CSDU, et compte tenu de la complexité pour l'évaluer de manière fiable, le Groupe a fait appel à un conseil fiscal externe afin de l'aider à déterminer les montants à provisionner.

Cette évaluation, faite à partir de l'évolution des taux et des coefficients constatés sur les 5 dernières années pour l'imposition des locaux professionnels, a pris comme hypothèse que le site était susceptible d'être classé dans une des trois catégories fiscales suivantes :

- DEP 1 : terrains exploités commercialement comme lieux de dépôt à ciel ouvert ;
- IND 2 : carrières et établissements assimilables ;
- EXC 1 : locaux ne relevant d'aucune des catégories précédentes par leurs caractéristiques sortant de l'ordinaire.

Pour le site du Balançan, le Groupe a ajusté la provision pour suivi trentenaire au 31 décembre 2020 d'un montant de 1 272 K€ au 31 décembre 2020, sur la base du montant de taxe foncière résultant de l'hypothèse la plus basse soit IND 2 (1 781 K€). Le Groupe considère en effet qu'il devrait, dans le meilleur des cas, s'acquitter a minima du montant résultant de l'hypothèse basse (NB : à noter qu'un montant de 509 K€ était déjà provisionné au titre de la taxe foncière depuis l'exercice 2018, ce qui explique la différence entre le montant ajusté de la provision et celui de l'hypothèse la plus basse IND 2).

Pour information, le complément de taxe foncière résultant de la prise en compte des deux autres hypothèses serait respectivement de 3 359 K€ (EXC 1) et 14 846 K€ (DEP 1), ce qui aurait pour conséquence une provision complémentaire de respectivement 2 850 K€ et 14 337 K€.

Pour le site de Roumagayrol, le conseil fiscal du Groupe a formulé le 19 novembre 2021 le retour chiffré de l'évaluation des taxes foncières et cotisation foncière des entreprises selon les modalités d'évaluation des locaux professionnels. Cette estimation, effectuée en considérant la totalité du site fermé à partir de 2028 et en retenant la catégorie IND 2 qui demeure être la plus favorable s'élève à 1 504 K€ (impact global sur 30 ans). A titre d'information, en retenant la catégorie DEP1 (impact global sur 30 ans de 14 095 K€) et EXC1 (impact global sur 30 ans de 5 177 K€), des provisions complémentaires auraient été passées respectivement pour 3,4 M€ et 0,7 M€.

A ce jour, le Groupe Pizzorno est toujours en attente de commentaires de la part de l'administration fiscale sur la catégorie fiscale qui sera in fine retenue.

Néanmoins, un arrêt du Conseil d'Etat du 11 février 2022 et un jugement de la Cour Administrative d'Appel de Douai du 15 septembre 2022, dans une affaire initiée par une autre entreprise du secteur concernant l'assujettissement à la taxe foncière des alvéoles pourrait avoir un impact positif sur les évaluations décrites ci-avant. Dans l'attente d'un nouveau jugement par le Tribunal Administratif dans cette affaire, le management du Groupe étudie les options possibles avec son conseil fiscal et maintient dans l'immédiat ses estimations.

- Contentieux social sur l'établissement mauritanien de la filiale Dragui-Transports :

Le collectif des salariés de l'établissement mauritanien Dragui-Transports a engagé une procédure devant l'inspection du travail. Le litige porte sur des interprétations de salaires de base, salaires bruts, salaires nets et différentes autres primes pour un montant total de 2,2 M€.

Suite à une première expertise et une contre-expertise, le Conseil d'arbitrage a, par sa sentence en date du 17 janvier 2012, décidé d'accorder certains droits et s'est déclaré incompétent sur d'autres points.

La société Dragui-Transports et ses conseils ont formulé un pourvoi en cassation partiel. Le jugement en cassation devant la Chambre Civile et Sociale n° 1 de la Cour Suprême mis en délibéré au 18 décembre 2012, a rejeté le pourvoi en dépit de la consistance et du bien-fondé des moyens exposés à la demande.

Début 2013, une réunion avec le Ministre de la Justice s'est tenue. Ce dernier a donné son accord et des instructions, permettant l'introduction d'un pourvoi dans l'intérêt de la loi, visant à casser la décision du 18 décembre 2012 rendue par la Chambre Civile et Sociale n° 1 de la Cour Suprême. Dans le même temps, le

Tribunal du Travail a rejeté la demande d'exécution forcée contre l'établissement mauritanien Dragui-Transports.

Le 8 avril 2013, la cour suprême a cassé cette dernière décision et renvoyé l'affaire devant le tribunal du travail autrement composé. Ce dernier a rendu l'ordonnance du 29 septembre 2013 pour l'exécution forcée contre l'établissement mauritanien de la société Dragui-Transports à concurrence de 865 456 KUM (soit 2 160 K€). Le 2 octobre 2013, cet établissement a introduit un pourvoi en cassation contre cette ordonnance devant les chambres réunies de la Cour Suprême.

Début 2014, le Tribunal du Travail a ordonné l'exécution forcée contre l'établissement mauritanien de la société Dragui-Transports. Cette procédure entachée de vice de forme n'a pas abouti.

Après une analyse approfondie des termes de la procédure, avec ses conseils juridiques, dans l'attente du déroulement de la procédure du pourvoi dans l'intérêt de la loi, la Société a considéré qu'elle possède, pour différents motifs, les meilleures chances d'obtenir gain de cause. A ce jour, et notamment depuis la fermeture de son établissement local début 2015, ces dossiers n'ont reçu aucun développement nouveau dont la société Dragui-Transports aurait été avertie. En conséquence et à l'instar des comptes précédents, la Société n'a constitué aucune provision pour risque au titre de cette affaire au 31 décembre 2022.



### **3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### **3.1 Référentiel comptable**

Les présents états financiers consolidés sont conformes aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2022. Les normes comptables internationales comprennent les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards), les normes I.A.S. (International Accounting Standards) ainsi que les interprétations (S.I.C. et I.F.R.I.C.)

La base de préparation de cette information financière résulte donc des normes et interprétations d'application obligatoires au 31 décembre 2022 adoptées par l'Union Européenne (consultable sur le site [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu)), et des options et exemptions choisies par le Groupe.

Les normes et interprétations devenues d'application obligatoire au 01/01/2022 sont les suivantes :

- Amendement des normes IFRS 3 – Regroupement d'entreprises ;
- Amendement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles ;
- Amendement de la norme IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et des améliorations annuelles 2018-2020.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2022.

#### **3.2 Principes de préparation des états financiers**

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement et du principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la Direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur les meilleures connaissances à cette période de la situation actuelle et future. Toutefois, les résultats pourraient être différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en résultat. Les principales normes impactées sont :

- IAS 12 : impôts différés actif (5.1.11) ;
- IAS 19 : avantages au personnel et provisions concernant le départ à la retraite (5.1.13) ;
- IAS 36 : évaluation des goodwill (5.1.1) ;
- IAS 37 : provisions sur suivi trentenaire et provisions sur risques sociaux et divers (5.1.12).

#### **3.3 Périmètre et méthode de consolidation**

Le périmètre de consolidation du Groupe Pizzorno Environnement comprend, outre la société mère consolidante, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe ou dans laquelle elle exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique.

Les filiales et entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises associées qui sont celles dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle, sont consolidées

selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les co-entreprises qui sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage avec d'autres associés ou actionnaires le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Enfin, les participations directes ou indirectes du Groupe dans des sociétés sans activité ou ne permettant pas d'exercer une influence notable sur ces sociétés, ne sont pas consolidées.

### 3.4 Traitement des goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs acquis et passifs repris identifiés dans le cadre de regroupements d'entreprises ou en contrepartie des engagements de retraite afférents aux salariés repris dans le cadre de nouveaux contrats remportés par le Groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée au moins une fois par an ou en cas d'indice de perte de valeur. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Cinq UGT ont ainsi été définies par le groupe :

- Collecte / Nettoyement

Cette UGT regroupe l'ensemble des activités de collecte d'ordures ménagères, collecte par relevage des colonnes sélectives, nettoyage urbain, mise à disposition de caissons pour DIB (déchets industriels banals) auprès d'industriels et de particuliers.

- Traitement

Cette UGT est composée des activités traitement du groupe réalisées sur les sites du Cannet des Maures, de Pierrefeu du Var, de Cabasse et d'Aboncourt (il s'agit d'une DSP).

- Tri/ Valorisation

Cette UGT regroupe le centre de tri du Muy et la déchetterie de Sainte Maxime.

- Assainissement / Nettoyage

Cette UGT concerne l'activité Assainissement et curage pour les collectivités et les particuliers.

- Export

Cette UGT regroupe l'ensemble des contrats de collecte et traitement des déchets à l'international et concerne nos activités au Maroc.

Les UGT Collecte / Nettoyement, Traitement et Tri / Valorisation font l'objet chaque année a minima d'un test de perte de valeur car des goodwill y sont attachés (Cf. paragraphe 5.1.1 Goodwill), conformément aux préconisations de la norme IAS 36 en matière.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe utilise pour la détermination de la valeur recouvrable, la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité (calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) et la juste valeur nette des coûts de cession.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est imputée par ordre de priorité sur les goodwill et est présentée en « autres charges d'exploitation », avant que tout surplus éventuel soit imputé au prorata de leurs valeurs comptables respectives aux autres actifs de l'UGT considérée, afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de l'environnement et services aux collectivités. Ces évaluations sont également sensibles aux taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus. Le Groupe a retenu une hypothèse de taux de croissance de 2,0 % pour la projection des flux de trésorerie.

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les tests de perte de valeur réalisés ont été adaptés à compter de 2019 :

- Les 13,2 M€ de droits d'immobilisations corporelles louées inscrites à l'actif du bilan au titres de la norme IFRS 16 ont été ventilés par UGT et intégrés dans les valeurs nettes comptables des UGT à tester ;
- Les loyers (ventilés au titre d'IFRS 16 entre charge d'intérêt et remboursement d'emprunt), considérés par IFRS 16 comme des remboursements de passifs financiers ont été retraités de la valeur d'utilité et cela sur la période de projection si celle-ci était supérieure à la durée de location ou bien pour la durée de location résiduelle si celle-ci était plus courte que la période de projection. Les renouvellements des droits d'utilisation ont été inclus le cas échéant dans les projections de sorties de trésorerie et de la valeur terminale.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes :

- Période de prévision (BP approuvées par Comité de Direction du Groupe) : elle est de 4 ans sauf pour l'UGT Traitement :
  - o 36 ans (l'horizon de la prévision a dû être prolongé car l'exploitation sur les 4 ans à venir est trop différente de celle prévue les années suivantes pour permettre une extrapolation raisonnable des flux de trésorerie futurs et aussi pour tenir compte en détail dans sa totalité de l'obligation de suivi trentenaire des sites exploités) ;
- Ces prévisions sont notamment basées sur les prévisions prudentes suivantes :
  - o Dans le cadre de l'autorisation obtenue d'exploiter le nouveau site de Pierrefeu-du-Var, hypothèse d'un arrêt de l'exploitation en 2027 et un démarrage de la post-exploitation en 2028 (sachant que dans l'hypothèse où les travaux relatifs à la route de contournement de Pierrefeu-du-Var étaient entamés d'ici 2027, l'exploitation de ce site pourrait se poursuivre jusqu'en 2042),
  - o Arrêt des prestations de traitement des DASRI en 2031 (à la fin de la DSP Zéphire) ;
  - o Hypothèse de non-renouvellement du contrat d'Aboncourt (fin du contrat en 2024).

Nous avons fait appel à un prestataire externe spécialisé afin de déterminer les taux d'actualisation (considérés comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT) à utiliser au 31 décembre 2022 : le taux retenu pour les 3 UGT testées est de 7,5%, notamment déterminé à partir d'un taux sans risque de 2,4%, d'une prime de risque de marché de 7,6%.

La norme IAS 36.134 requiert des analyses de sensibilité dans le cas où une variation raisonnable d'une ou plusieurs hypothèses clés conduirait à faire baisser la valeur recouvrable au-dessous de la valeur comptable.

Dans ce cadre, les paramètres du taux d'actualisation et du taux de croissance pour les projections des flux de trésorerie ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité.

La sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un point de taux d'actualisation est la suivante :

| Unités génératrices de trésorerie ou groupe d'UGT | Impact d'une augmentation / diminution d'un point de taux d'actualisation sur la valeur d'utilité |           | Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable testée | Variation du taux d'actualisation rendant la valeur d'utilité inférieure à la valeur comptable |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                   | + 1 point                                                                                         | - 1 point |                                                                       |                                                                                                |
| En K€                                             |                                                                                                   |           |                                                                       |                                                                                                |
| Collecte                                          | - 18 613                                                                                          | 26 977    | 34 089                                                                | 2,15%                                                                                          |
| Traitement                                        | - 728                                                                                             | 1 048     | - 50                                                                  | - 0,07%                                                                                        |
| Tri-Valorisation                                  | -4 361                                                                                            | 6 277     | 15 591                                                                | 6,59%                                                                                          |

La sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un ½ point de taux de croissance est la suivante :

| Unités génératrices de trésorerie ou groupe d'UGT | Impact d'une augmentation / diminution d'1/2 point de taux de croissance sur la valeur d'utilité |             | Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable testée | Taux de croissance rendant la valeur d'utilité inférieure à la valeur comptable |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
|                                                   | + 0,5 point                                                                                      | - 0,5 point |                                                                       |                                                                                 |
| En K€                                             |                                                                                                  |             |                                                                       |                                                                                 |
| Collecte                                          | 12 069                                                                                           | - 10 032    | 34 089                                                                | N/A                                                                             |
| Traitement                                        | 663                                                                                              | - 552       | - 50                                                                  | N/A                                                                             |
| Tri-Valorisation                                  | 2 268                                                                                            | - 1 890     | 15 591                                                                | N/A                                                                             |

Concernant la différence constatée entre la valeur recouvrable issue des projections de flux de trésorerie et la valeur nette comptable testée de l'UGT Traitement, il a été décidé de ne pas comptabiliser de provision en raison de l'utilisation d'hypothèses très prudentes et de son caractère non significatif.

### 3.5 Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les postes de bilan des sociétés marocaines et tunisiennes sont convertis dans les comptes consolidés du Groupe sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêt des comptes. Les postes du compte de résultat ainsi que le tableau de financement sont convertis sur la base du taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont comptabilisés au bilan en capitaux propres.

Les différents taux de conversion utilisés sont les suivants :

| Pays    | Taux début exercice | Taux moyen de l'exercice | Taux fin exercice |
|---------|---------------------|--------------------------|-------------------|
| Maroc   | 10,4722             | 10,6761                  | 11,1970           |
| Tunisie | 3,2552              | 3,2391                   | 3,3400            |

### 3.6 Date de clôture des comptes

Les comptes consolidés et les comptes individuels des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont clôturés au 31 décembre 2022.

### 3.7 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, elles incluent les immobilisations prises en contrat de location répondant aux critères de la norme IFRS 16.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie et les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'un indice de perte de valeur, c'est-à-dire lorsque des événements ou circonstances particulières indiquent un risque de dépréciation de ces actifs. Afin de réaliser ces tests, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie et leur valeur nette comptable est comparée à la valeur recouvrable desdites unités. La valeur recouvrable se définit comme étant le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité (voir 3.4) et la juste valeur (nette des frais de cession).

Les arrêts des contrats constituent des indices de perte de valeur de l'UGT Export (Maroc) à l'instar de l'exercice précédent et ainsi un test de dépréciation spécifique a été réalisé.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes pour l'UGT Export :

- Seuls ont été valorisés les flux de trésorerie pour les contrats en cours jusqu'à leur échéance en 2023 (départ du Groupe anticipé en 2024), aucune valeur terminale n'ayant été calculée.
- Encaissement des créances client selon les hypothèses suivantes :
  - o Non-recouvrement des créances provisionnées sur les révisions de prix et prestations,
  - o Recouvrement des arriérés sur les contrats terminés ou en contentieux entre 2021 et 2023 ;
- Nous avons fait appel à un prestataire externe spécialisé afin de déterminer les taux d'actualisation (considérés comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT) à utiliser au 31 décembre 2022 :
  - o Taux d'actualisation (considéré comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT) : 10 % pour les sociétés étrangères (UGT Export). Ces taux ont notamment été déterminés à partir d'un taux sans risque de 2,4 %, d'une prime de risque de marché de 7,6%.

Concernant l'UGT Export, les actifs rattachés à cet UGT sont dépréciés à 100% depuis le 31 décembre 2020. La détermination de la valeur recouvrable à partir de la projection des flux de trésorerie d'exploitation ne permet toujours pas de justifier la valeur nette comptable des actifs de l'UGT considérée. Compte tenu des variations des valeurs nettes des immobilisations, une reprise de la provision a été effectuée pour 0,4 M€ qui correspond aux dotations aux amortissements de l'exercice. La provision totale dans les comptes au 31 décembre 2022 s'élève à 0,4 M€.

Aucun goodwill n'étant rattaché à l'UGT Export, conformément à la norme IAS 36, la dépréciation a été affectée aux autres actifs de l'UGT considérées au prorata de leurs valeurs comptables respectives, afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

Les postes impactés sont les suivants :

|                                    | <u>Clôture</u> | <u>Ouverture</u> |
|------------------------------------|----------------|------------------|
| Constructions                      | 0              | 3                |
| Constructions en location          | 123            | 202              |
| Installations techniques           | 29             | 49               |
| Autres immobilisations             | 24             | 93               |
| Autres immobilisations en location | 235            | 449              |
| Immobilisations financières        | 22             | 43               |
| <b>Total</b>                       | <b>434</b>     | <b>839</b>       |
| <i>Sous-total location</i>         | <i>358</i>     | <i>652</i>       |

En raison de la fin des contrats Oum Azza et Marrakech, les comptes annuels des sociétés portant ces contrats, TEODEM et TEOMARA, ont été présentés en valeurs liquidatives et des provision complémentaires, afin de prendre en compte les coûts futurs de ces sociétés ont ainsi été comptabilisés pour globalement pour 1,8 M€.

Les actifs sont décomposés quand la durée d'amortissement des composants est sensiblement différente de l'immobilisation principale et que la valeur unitaire est significative. Chaque composant a une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs.

Les durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués sont détaillés dans le tableau suivant :

|                                                   | <u>Linéaire</u> |
|---------------------------------------------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles                     |                 |
| Logiciels                                         | 20% à 100%      |
| Immobilisations corporelles                       |                 |
| Constructions                                     | 5% à 20%        |
| Installations techniques, matériel et outillage   | 7% à 20%        |
| Agencements, aménagements et installations divers | 10% à 33,33%    |
| Matériel de transport                             | 12,5% à 17%     |
| Matériel de bureau et informatique                | 10% à 25%       |
| Mobilier                                          | 20%             |

### 3.8 Titres de participation

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie juste valeur par résultat, le Groupe n'a pas souhaité opter pour une classification en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global sur option comme permis par la norme IFRS 9.

Lorsque le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du groupe.

### 3.9 Autres actifs financiers (hors créances clients)

Les prêts et placements long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe Pizzorno Environnement applique depuis le 1er janvier 2018 la norme IFRS 9 – Instruments financiers qui pour rappel comprend trois volets :

- le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers qui sont classés lors de leur comptabilisation initiale en coût amorti, à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par résultat, classement fixé en fonction :
  - o De la nature de l'instrument (dettes ou capitaux propres),
  - o Des caractéristiques des flux contractuels (en fonction des grilles de critère « SPPI » ou « Solely Payment of Principal and Interests »),
  - o Du modèle de gestion (manière dont l'entité gère ses actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie) ;
- la dépréciation des actifs financiers : via la notion des « pertes de crédit attendues » d'IFRS 9, évaluées sur l'une des deux bases suivantes :
  - o Soit les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (cas de défaillance possibles au cours des 12 mois suivant la date de clôture),
  - o Soit les pertes de crédit attendues pour la durée de vie (cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie des instruments financiers) ;
- la comptabilité de couverture (non traité ici car le groupe n'a pas documenté de relations de couverture).

L'application de la norme aux caractéristiques propres du Groupe a été réalisée après analyse des modalités de gestion de l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels (grille de critère « SPPI »). Le tableau ci-après résume le classement des différents types d'actifs et passifs financiers détenus par le groupe.

| Actifs financiers                             | Note | Coût amorti | Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global | Juste valeur par résultat |
|-----------------------------------------------|------|-------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Titres immobilisés                            | (1)  |             |                                                                     | X                         |
| Dépôts et cautions                            | (a)  | X           |                                                                     |                           |
| Obligations                                   | (2)  |             | X                                                                   |                           |
| Créance sur la société Zéphire                | (a)  | X           |                                                                     |                           |
| Autres créances (organismes sociaux, fiscaux) | (a)  | X           |                                                                     |                           |
| Sicav monétaires                              | (3)  |             |                                                                     | X                         |
| Comptes à terme                               | (4)  | X           |                                                                     |                           |
| Disponibilités bancaires                      | (5)  |             |                                                                     | X                         |

(1) Pour l'essentiel, ce poste est constitué par les titres détenus sur la SCI du Balançon (174 K€).

(2) Les obligations sont détenues avec l'objectif de les garder jusqu'à leur terme, mais une cession peut avoir lieu si un besoin de trésorerie le nécessite (cas qui s'est déjà présenté depuis leur acquisition). Leurs changements de valeur sont ainsi constatés par contrepartie des autres éléments du résultat global, les éventuelles dépréciations pour risque de

crédit étant quant à elles comptabilisées en résultat. Ainsi, les obligations Casino, Rallye et SGIS TV18 ont fait l'objet d'une dépréciation pour risque de crédit au 31/12/2022 à hauteur de 431 K€, contre 236 K€ au 31/12/2021, soit un impact résultat de - 195 K€ pour 2022.

(3) Les Sicav monétaires doivent être valorisées à leur cours de fin de période. Aucune base concernée au 31/12/2022.

(4) Les comptes à terme sont évalués en coût amorti en raison de la difficulté à les appréhender de manière précise en leur juste valeur.

(5) Les disponibilités bancaires correspondent aux comptes courants bancaires et sont évaluées à leur valeur en banque au 31/12/2021 et au 31/12/2022.

Dépréciation des autres actifs financiers (principes généraux) : le Groupe Pizzorno Environnement évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global hors instruments de capitaux propres. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, le Groupe prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif. Pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, le Groupe compare le risque de défaut sur l'actif à la date de clôture avec le risque de crédit à la date de la comptabilisation initiale en s'appuyant sur des événements et des informations prospectives raisonnables, ainsi cotations de crédit si disponibles, changements défavorables importants, réels ou prévus, dans la conjoncture économique, financière ou commerciale qui devraient entraîner une modification importante de la capacité de l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations.

(a) et (2) : Estimation de la dépréciation concernant les actifs financiers évalués au coût amorti et en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (hors créances clients, voir §5.1.6, et instruments de capitaux propres pour lesquels l'option OCI a été retenue : le Groupe n'est pas concerné). Comme évoqué ci-avant, si le risque crédit n'a pas évolué de façon significative depuis l'origine, la norme demande d'évaluer les pertes attendues en cas de défaut dans les 12 mois. L'analyse du risque afférent aux différentes créances à la clôture est réalisée selon la méthodologie suivante :

Calcul d'un taux de provision en fonction de l'exposition au risque de crédit (probabilité de défaut de la contrepartie et risque de recouvrement) :

- Estimation de la probabilité de défaut à partir de l'utilisation de la cotation Banque de France (ou d'une autre approche si les éléments ne sont pas disponibles). La Banque de France publie chaque année une étude sur l'évaluation des performances des sociétés en fonction de leur cotation. Afin d'évaluer les pertes attendues à 12 mois, le taux de défaillance historique constaté à 1 an a été retenu. D'autre part, en l'absence d'une cotation Banque de France disponible, il a été considéré par simplification qu'en moyenne ces contreparties se retrouveraient en milieu de fourchette des cotations Banque de France, soit une cotation 5+ (assez faible) ;
- Estimation du risque de recouvrement quand des éléments spécifiques sont disponibles (cas de la créance sur la société Zéphire et de certaines cautions). Quand ces éléments d'analyse n'étaient pas disponibles, un risque de recouvrement maximum a été retenu par prudence.
  - o Méthodologie retenue pour la prise en compte du risque de recouvrement de la créance sur la société Zéphire : cette créance fait l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction du caractère recouvrable de cette dernière. Celui-ci est apprécié au travers d'un calcul des flux de trésorerie non actualisés que la participation sera en mesure de générer jusqu'à la fin du contrat de Délégation de Service Public qu'elle porte, soit à fin 2030 en prenant l'hypothèse la plus prudente d'un non-renouvellement du contrat à son terme.

### 3.10 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « Premier entré, premier sorti » et leur valeur comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Ils sont comptabilisés à la plus faible des valeurs entre cette évaluation et leur valeur nette de réalisation.



### 3.11 Créances clients et dépréciations

Les créances clients ont une maturité à moins d'un an (le Groupe ne détient pas de créances commerciales comportant une composante de financement significative). Elles sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti. Des pertes de crédit attendues sont comptabilisées au compte de résultat via un compte de dépréciation des créances clients au bilan. Le Groupe applique l'approche simplifiée d'IFRS 9 qui consiste à calculer la perte de crédit attendue sur la durée de vie de ces dernières. Ce modèle permet de déterminer une perte de crédit à maturité pour toutes les créances commerciales et ce dès leur enregistrement, en tenant compte notamment, des retards de paiement, des difficultés financières du client, des renégociations au regard du délai de paiement, etc.) et lorsque les créances sont échues depuis plus d'un an, en fonction de leur durée de détention depuis leur date d'octroi. Pour évaluer la perte de crédit à maturité, les taux historiques de perte constatés rapportés aux chiffres d'affaires sont calculés (par typologie de client et par pays).

Concernant plus spécifiquement les créances commerciales au Maroc, le Groupe a pour clients des collectivités locales pour lesquelles des prestations sont réalisées sur la base de contrats qui sont visés par le Ministère des finances et de l'intérieur de l'Etat marocain. Le Groupe, constatant depuis plusieurs exercices des retards importants de règlement de ses collectivités locales au Maroc, les créances commerciales correspondantes sont ainsi provisionnées selon la meilleure estimation du management, estimation réalisée, de manière individuelle pour chaque client et de façon exhaustive, en fonction de l'ancienneté des créances, de protocoles d'accords existants, de l'historique et des perspectives de paiements, de leur date d'octroi (une dépréciation est calculée pour tenir compte de l'effet temps via un calcul d'actualisation réalisé sur les créances à plus d'un an sur la base des taux OAT). Historiquement, la vérification à partir de l'historique des enregistrements montre que les dépréciations pratiquées sont suffisantes au regard des pertes constatées.

### 3.12 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en produits différés et sont rapportées au résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations qu'elles financent sur la ligne « autres produits d'exploitation ».

### 3.13 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale suivant le principe de la conception étendue et la méthode du report variable. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur récupération est probable dans un avenir proche.

Les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés et la charge d'impôt courant et différé est calculée à partir du taux effectif d'impôt pour chaque entité ou sous-groupe fiscal. Le taux retenu pour le calcul de l'impôt différé des sociétés françaises est celui prévu par la loi de finances de l'année 2022 en fonction des dates d'échéance des créances et des dettes. Il est de 25% pour les échéances futures. La direction estime à ce jour que l'incidence de la contribution sociale de 3,3%, historiquement négligeable à l'échelle du groupe le restera dans le futur.

### 3.14 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

Les principales provisions du Groupe concernent les coûts de réhabilitation de site et de suivi trentenaire et des risques et litiges divers.

Les provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire comprennent les provisions relatives à l'obligation légale, réglementaire ou contractuelle de remise en état des Centre de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Ce poste intègre en outre les provisions relatives aux obligations de suivi à long terme de ces sites. Ces provisions sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée de leur exploitation. Pour la détermination des coûts estimés, il est fait référence au montant des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Un coût unitaire à la tonne est alors défini.

Pour la remise en état de site, la provision est comptabilisée en totalité dès l'ouverture du site ; elle a pour contrepartie la création d'un actif immobilisé amorti sur la durée d'exploitation du site.

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

Les coûts qui devront être engagés lors de la fermeture du site ou pendant la période de suivi à long terme (d'une durée de trente ans au sein de l'Union Européenne) font l'objet d'une actualisation au taux de 3,24 % (taux Banque de France – Echéance constante 15 ans).

Les provisions pour risques et litiges divers sont constituées en tenant compte des hypothèses les plus probables afférentes aux litiges de toutes natures que le Groupe Pizzorno Environnement rencontre dans la conduite de ses affaires.

### 3.15 Avantages du personnel

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi concernent uniquement les engagements du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière, les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies étant comptabilisés en charge lorsqu'ils sont dus.

Le coût des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. En application de la norme IAS19, les gains et pertes actuariels sont immédiatement reconnus en OCI (other comprehensive income). S'il y a lieu, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le montant comptabilisé au titre des indemnités de fin de carrière équivaut à celui des engagements. Il a été calculé en prenant en considération :

- Un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe :
  - o 16 à 29 ans : 3,50%
  - o 30 à 34 ans : 3,40%
  - o 35 à 39 ans : 2,80%
  - o 40 à 44 ans : 2,10%
  - o 45 à 49 ans : 1,60%
  - o 50 à 54 ans : 1,00%
  - o 55 à 59 ans : 0,20%
  - o 60 ans et plus : 0% ;
- Un taux de revalorisation des salaires uniforme de 2%;
- Un taux d'actualisation de 3,70% ;
- Un départ à la retraite des salariés à 62 ans à l'initiative du salarié afin de se conformer aux données historiques dont dispose le Groupe.

### 3.16 Contrats de location

En application de la norme IFRS 16 – Contrats de location, les immobilisations objets de contrats de location ou assimilés doivent être comptabilisés à l'actif du bilan en fonction notamment de certains critères de montant et de durée. Les contrats d'une durée de moins d'un an, ainsi que les contrats de faible valeur (environ 5000 \$) ne sont pas retraités. Les autres contrats font l'objet de la constatation d'un droit d'utilisation à l'actif et de l'inscription d'une dette au passif au titre des loyers et autres paiements à effectuer pendant la durée résiduelle de la location. Au compte de résultat, la charge de loyer est annulée et ventilée entre charge d'intérêts et remboursement d'emprunt. Corrélativement, une dotation aux amortissements relative au droit d'utilisation est comptabilisée. Le groupe a choisi de comptabiliser les impôts différés sur les retraitements IFRS 16. Le groupe a choisi de ventiler le droit d'utilisation dans les postes d'immobilisation selon la nature des biens loués.

Le taux d'emprunt retenu est celui de chacun des contrats pour les contrats de crédit-bail. Pour les autres contrats le taux retenu est le taux marginal d'endettement. Ce taux est obtenu à partir des taux négociés annuellement pour l'ensemble des sociétés du groupe auprès des banquiers. Si la durée des emprunts ne correspond pas à celle de certains contrats de location, une consultation complémentaire est réalisée. Ces taux sont identiques par entité géographique et au 31 décembre 2022 :

- Pour les sociétés françaises (société mère et filiales), les taux confirmés par les banques sont de 3,75% pour une durée de 5 ans et de 5% pour une durée de 9 ans ;
- Pour les sociétés marocaines, les taux confirmés par les banques sont de 6% qui ont été appliqués au seul contrat concerné.

A chaque clôture, le groupe procède à l'inventaire des contrats concernés, qui sont analysés et font l'objet d'un traitement spécifique :

- Les contrats de crédits-bails sont retraités pour une durée d'emprunt correspondant à celle de chaque contrat, et pour une durée d'amortissement des biens correspondant à la durée de vie économique de chaque bien financé ;
- Pour les autres contrats, la durée de retraitement est basée sur le terme figurant dans les baux, en prenant en compte l'avis de l'ANC pour le traitement des baux 3/6/9. Conformément à cet avis, les baux qui n'ont pas été renouvelés à l'issue des 9 ans mais qui se poursuivent tacitement n'ont pas été pris en compte, à l'exception de ceux pour lesquels il apparaît raisonnablement certain qu'ils seront renouvelés pour des raisons objectives comme la durée du marché attaché aux locaux, la durée de vie des travaux engagés dans les locaux ou la difficulté à trouver des locaux équivalents ;
- Les loyers liés aux sites d'enfouissement n'ont pas été retraités car il s'agit soit de loyers dits « à l'usage » ou « variables » (rémunération exclusive à la tonne apportée pendant la période d'exploitation), soit des loyers « post-exploitation » des sites d'enfouissement entrant dans le champ de la norme IAS 37 et déjà pris en compte dans le calcul des provisions trentenaires ;
- Un même taux d'actualisation a été utilisé pour les contrats ayant une durée résiduelle similaire.

En lien avec les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS et la mise à jour induite en date du 3 juillet 2020 du relevé de conclusion de l'ANC du 16 février 2018 relatif à l'application de la norme IFRS 16 au cas des baux commerciaux français, certaines durées de retraitement ont été modifiées, au cours de l'exercice 2020, pour les baux rattachés à un contrat d'exploitation. Pour ces baux, la durée retenue a été alignée sur celle du marché sous-jacent au bail.

Les impacts de l'application de la norme IFRS 16 sur les comptes au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- Valeur nette immobilisations : 13 242 K€ ;
- Dettes financières : 13 641 K€.

### 3.17 Coût d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Cependant, depuis le 01/01/2009, en application de la norme IAS 23 révisée, les coûts d'emprunts concernant les actifs éligibles (actifs nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu) sont capitalisés.

### 3.18 Passifs financiers

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode. Le tableau ci-après résume le classement des différents types de passifs financiers détenus par le groupe :

| Passifs financiers                                | Coût amorti | Juste valeur par résultat | Juste valeur par résultat sur option |
|---------------------------------------------------|-------------|---------------------------|--------------------------------------|
| Emprunts auprès établissements de crédit          | X           |                           |                                      |
| Fournisseurs et comptes rattachés                 | X           |                           |                                      |
| Autres dettes (organismes sociaux, fiscaux, etc.) | X           |                           |                                      |

### 3.19 Instruments dérivés

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêts. Il a conclu des contrats de Swaps de taux sur des emprunts à taux variable conclus sur les exercices précédents. La valeur de marché des Swaps de taux est considérée comme non significative et le groupe n'a pas documenté de relations de couverture.

### 3.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme. Ces placements souscrits par le groupe sont exclusivement des comptes à terme (classification au coût amorti) ou des SICAV de type « monétaire euro » (classification en juste valeur par résultat) et satisfont aux quatre critères définis par IAS 7.6. Ils sont à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan.

Selon les sociétés détentrices de la trésorerie, la disponibilité de celle-ci n'est toutefois pas identique et correspond aux deux catégories suivantes :

- La trésorerie « disponible » qui peut être utilisée à tout moment par le groupe pour lui permettre de répondre à ses besoins ;
- La trésorerie « réservée » qui correspond à la trésorerie localisée dans certaines zones géographiques (Maroc, Tunisie) et qui n'est pas immédiatement libre du fait de certaines conditions à respecter pour qu'elle soit rapatriée en France.

### 3.21 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférent, sont classés comme « détenus en vue de la vente » lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure. Ils ne sont plus amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente.

### 3.22 Activités abandonnées

Une activité abandonnée correspond à une activité ou une zone géographique significative pour le groupe, faisant soit l'objet d'une cession ou d'un arrêt d'activité, soit d'un classement en actif détenu en vue de la vente. Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers pour toutes les périodes présentées.

### 3.23 Comptabilisation des produits

Le revenu de l'activité du groupe est déterminé sur la base d'un processus en 5 étapes :

- Identification du contrat ;
- Identification des obligations de prestation ;
- Détermination du prix de la transaction ;
- Allocation du prix de la transaction ;
- Comptabilisation du revenu.

Ce modèle prévoit que le revenu soit comptabilisé lorsqu'une société transfère le contrôle des biens ou services à un client pour le montant qu'elle s'attend à recevoir. En fonction des critères, le revenu sera comptabilisé, soit de manière continue d'une façon qui représente la performance de la société, soit à une date donnée quand le contrôle des biens et services est transféré au client.

Pour chaque « obligation de performance », quelle que soit sa nature, le Groupe applique la grille unique de trois critères prévue par la norme en vue de déterminer si celle-ci est satisfaite en continu. Les trois critères sont les suivants :

- 1) Le client bénéficie des avantages du service au fur et à mesure de la performance de l'entité ;
- 2) Le client contrôle l'actif au fur et à mesure de sa construction par l'entité ;
- 3) (i) l'actif n'a pas d'usage alternatif pour l'entité et (ii) l'entité dispose, à tout moment, en cas de résiliation par le client, d'un droit exécutoire au paiement de la valeur des travaux réalisés à date.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base de contrats comportant une simple obligation de performance liée au transport, tri, traitement, enfouissement, incinération de déchets, et notamment :

- Obligation de performance reconnue à l'avancement en fonction des tonnages collectés et du service apporté par le Groupe dans l'activité de collecte des déchets avec un prix généralement fixé sur la base d'un montant à la tonne de déchets transporté ;

- Obligation de performance reconnue à l'avancement en fonction des tonnages enfouis dans l'activité traitement des déchets avec un prix généralement fixé sur la base d'un montant à la tonne stockée ;
- Obligation de performance reconnue à l'avancement en fonction des volumes de déchets traités et des revenus annexes de valorisation des déchets, dans le tri et l'incinération avec un prix généralement fixé sur la base d'un montant à la tonne traitée, valorisée, triée ou incinérée.

L'ensemble des activités du groupe est constitué par des revenus appréhendés de manière continue, les clients consommant les avantages du service fourni au fur et à mesure de la performance (IFRS 15.35 a).

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

A noter que les produits des activités ordinaires excluent la taxe générale sur les activités polluantes collectée auprès des clients et intégralement reversée aux douanes.

### 3.24 Impôts sur les résultats

L'impôt dans les comptes au 31 décembre 2022 a été calculé selon les modalités suivantes :

- Détermination du résultat fiscal pour chaque entité au 31 décembre 2022, prenant en compte les réintégrations et déductions fiscales propres à chaque pays ou entité ;
- Calcul des actifs et passifs d'impôt différé.

L'impôt dans les comptes au 31 décembre 2022 a été calculé selon les modalités suivantes :

- Détermination du résultat fiscal « théorique » pour chaque entité au 31 décembre 2022 ;
- Prise en compte des réintégrations et déductions fiscales suivants les pays ;
- Prise en compte des actifs et passifs d'impôt différé ;
- Détermination de l'impôt pour chaque entité pour l'exercice en cours.

Les taux retenus pour le calcul de l'impôt différé des sociétés françaises sont ceux prévus par la loi de finances pour 2022 en fonction des dates d'échéance estimées des créances et des dettes. Il est de 25%. La direction estime à ce jour que l'incidence de la contribution sociale de 3,3%, historiquement négligeable à l'échelle du groupe le restera dans le futur.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Groupe a opté pour le régime d'intégration fiscale. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Groupe Pizzorno Environnement, à l'exception des sociétés créées durant l'exercice.

Les charges d'impôt sont supportées par les filiales intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Dans les comptes sociaux de la société GPE, la charge d'impôt se caractérise par son impôt et le boni ou mali d'intégration correspondant à la différence entre le montant de la charge d'impôt du Groupe et le montant de la charge d'impôt que Groupe Pizzorno Environnement aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

### 3.25 Résultat par action

Le résultat net par action présenté au pied du compte de résultat correspond, conformément à la norme IAS 33, au rapport entre, d'une part le « résultat net - part du Groupe » et, d'autre part le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la Société Groupe Pizzorno Environnement au cours de l'exercice.

Par ailleurs, la société ne disposant pas d'instruments dilutifs, le résultat net dilué par action est égal au résultat net par action

### 3.26 Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture, sont classés en « actifs courants », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en « actifs non courants ».

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivants la clôture sont classés en « passifs courants ».

Tous les autres passifs sont classés en « passifs non courants », notamment les passifs d'impôts différés et la quote-part à plus d'un an des emprunts et autres passifs financiers.

### 3.27 Montant des honoraires alloués aux commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice se monte à 396 K€ au titre des honoraires concernant le contrôle légal des comptes et les services autres que la certification des comptes. Ils sont ventilés comme suit :

|                                                                                                 | Deloitte                |             |           |             | Novances - David & Associés |             |         |   | Audit & Contrôle        |             |         |   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------|-----------|-------------|-----------------------------|-------------|---------|---|-------------------------|-------------|---------|---|
|                                                                                                 | Commissaire aux comptes |             | Réseau    |             | Commissaire aux comptes     |             | Réseau  |   | Commissaire aux comptes |             | Réseau  |   |
|                                                                                                 | Montant                 | %           | Montant   | %           | Montant                     | %           | Montant | % | Montant                 | %           | Montant | % |
| <b>Honoraires des CAC</b>                                                                       |                         |             |           |             |                             |             |         |   |                         |             |         |   |
| <b>Autodif</b>                                                                                  |                         |             |           |             |                             |             |         |   |                         |             |         |   |
| Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité semestriel                 |                         |             |           |             |                             |             |         |   |                         |             |         |   |
| - Entité                                                                                        | 113                     | 55%         | N/A       | -           | 30                          | 36%         | N/A     | - | -                       | -           | N/A     | - |
| - Entité contrôlées (1)                                                                         | 70                      | 34%         | 32        | 100%        | 54                          | 64%         | -       | - | 76                      | 100%        | -       | - |
| <b>Sous-total A</b>                                                                             | <b>183</b>              | <b>89%</b>  | <b>32</b> | <b>100%</b> | <b>84</b>                   | <b>100%</b> | -       | - | <b>76</b>               | <b>100%</b> | -       | - |
| Services autres que la certification des comptes requis par les textes légaux et réglementaires |                         |             |           |             |                             |             |         |   |                         |             |         |   |
| - Entité                                                                                        | -                       | -           | -         | -           | -                           | -           | -       | - | -                       | -           | -       | - |
| - Entité contrôlées (1)                                                                         | -                       | -           | -         | -           | -                           | -           | -       | - | -                       | -           | -       | - |
| <b>Sous-total B</b>                                                                             | -                       | -           | -         | -           | -                           | -           | -       | - | -                       | -           | -       | - |
| Services autres que la certification des comptes fournis à la demande de l'entité (2)           |                         |             |           |             |                             |             |         |   |                         |             |         |   |
| - Entité                                                                                        | 22                      | 11%         | -         | -           | -                           | -           | -       | - | -                       | -           | -       | - |
| - Entité contrôlées (1)                                                                         | -                       | -           | -         | -           | -                           | -           | -       | - | -                       | -           | -       | - |
| <b>Sous-total C</b>                                                                             | <b>22</b>               | <b>11%</b>  | -         | -           | -                           | -           | -       | - | -                       | -           | -       | - |
| <b>Sous-total D = B + C</b>                                                                     | <b>22</b>               | <b>11%</b>  | -         | -           | -                           | -           | -       | - | -                       | -           | -       | - |
| <b>Total E = A + D</b>                                                                          | <b>204</b>              | <b>100%</b> | <b>32</b> | <b>100%</b> | <b>84</b>                   | <b>100%</b> | -       | - | <b>76</b>               | <b>100%</b> | -       | - |

(1) Les entités prises en compte sont les filiales intégrées globalement ainsi que les entités contrôlées conjointement dès lors que les honoraires sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

(2) Les prestations fournies correspondent à la mission de vérification de la déclaration de performance extra-financière consolidée de la société Groupe Pizzorno Environnement à la suite de la désignation de Deloitte & Associés en tant qu'organisme tiers indépendant

### 3.28 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables.

Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations et hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

#### - Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Le Groupe possède à son actif des immobilisations incorporelles achetées ou acquises par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises, ainsi que les goodwill en résultant, et des goodwill acquis en contrepartie des engagements de retraite afférents aux salariés repris dans le cadre de contrats remontés par le Groupe. Comme indiqué dans le chapitre 3.4 "Traitement des goodwill", le Groupe procède à au moins un test annuel de perte de valeur des goodwill ainsi que des immobilisations incorporelles dont la durée de vie ne peut être définie. Les évaluations effectuées lors de ces tests sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de prix de vente et de coûts futurs, mais aussi en termes de taux d'actualisation et de croissance.

Au 31 décembre 2022, le montant des goodwill est de 10 874 K€.

#### - Impôts différés

Comme indiqué dans le chapitre 3.13, les Impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales ne sont reconnus que s'il est probable que le Groupe disposera des bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées, ce qui repose sur une part de jugement importante.

A chaque clôture, le Groupe doit analyser l'origine des pertes pour chacune des entités fiscales concernées et évaluer le montant des actifs d'impôt différé en fonction de la probabilité de réalisation de bénéfices imposables futurs suffisants. Au 31 décembre 2022 le montant de l'impôt différé actif relatif à des déficits se monte à 0 K€.

#### - Provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Comme indiqué dans le chapitre 3.15 « Avantages du personnel », le Groupe verse des indemnités aux membres de son personnel en fin de carrière. L'engagement correspondant est fondé sur des calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le salaire de référence des bénéficiaires du régime et la probabilité que les personnes concernées seront en capacité de bénéficier du régime, ainsi que sur le taux d'actualisation. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Le montant des engagements relatifs aux avantages du personnel est de 14 429 K€ au 31 décembre 2022.

#### - Provisions pour coût de réhabilitation des sites et suivi trentenaire

Comme indiqué dans le chapitre 3.14 les principales provisions du Groupe concernent les coûts engendrés par les obligations de remise en état et de suivi à long terme des sites de traitement des déchets. Cet engagement est calculé sur la base des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Il est mis à jour chaque année en fonction du nombre de tonnes effectivement traitées et fait l'objet d'une actualisation dont le taux est revu à chaque estimation (3,24% au



31 décembre 2022). Le montant des engagements relatifs aux coûts de réhabilitation des sites et suivi trentenaire est de 28 652 K€ au 31 décembre 2022.

- Provisions pour risques sociaux et risques divers / sur contrats

Les risques sociaux et les risques divers / sur contrats font l'objet de provisions dont le montant est estimé par la direction en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Le montant de ces autres provisions est de 5 642 K€ au 31 décembre 2022.

- Dépréciation des créances relatives aux clients collectivités au Maroc (cf. note 5.1.15)

Pour rappel, au Maroc, le Groupe a pour clients des collectivités locales pour lesquelles des prestations sont réalisées sur la base de contrats qui sont visés par le Ministère des finances et de l'intérieur de l'Etat marocain. Le Groupe, constatant depuis plusieurs exercices des retards importants de règlement de ses collectivités locales au Maroc, les créances commerciales correspondantes sont ainsi provisionnées selon la meilleure estimation du management, estimation réalisée, de manière individuelle pour chaque client et de façon exhaustive, en fonction de l'ancienneté des créances, de protocoles d'accords existants, de l'historique et des perspectives de paiements, de leur date d'octroi (une dépréciation est calculée pour tenir compte de l'effet temps via un calcul d'actualisation réalisé sur les créances à plus d'un an sur la base des taux OAT). Une dépréciation totale d'un montant de 15 494 K€ est ainsi comptabilisée au 31 décembre 2022). La dépréciation des créances clients avec le client du centre d'Oum Azza a été mise à jour en fonction notamment du contentieux avec ce dernier. Historiquement, la vérification à partir de l'historique des enregistrements montre que les dépréciations pratiquées sont suffisantes au regard des pertes constatées.

- Dépréciation des créances relatives aux activités arrêtées (cf. note 5.1.17)

Concernant les activités arrêtées en Tunisie durant l'année 2014, les créances concernant les activités en Tunisie sont provisionnées pour un montant de 230 K€, soit 100% du solde client.

## 4. PÉRIMETRE DE CONSOLIDATION

### 4.1 Société mère

Groupe Pizzorno Environnement  
Société Anonyme au capital de 21 416 000 €  
109, rue Jean Aicard  
83300 DRAGUIGNAN  
RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

### 4.2 Filiales consolidées

|                                      |                 |             | Clôture - Méthode<br>intégration | Taux de<br>contrôle | Taux<br>d'intérêt |
|--------------------------------------|-----------------|-------------|----------------------------------|---------------------|-------------------|
| Abval                                | Draguignan      | 808 275 754 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Azur Valorisation                    | Draguignan      | 802 579 755 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Deverra                              | Draguignan      | 808 318 349 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Dragui-gaz                           | Draguignan      | 843 312 620 | Mise en équivalence              | 50                  | 50                |
| Dragui-Transports                    | Draguignan      | 722 850 070 | Globale                          | 100                 | 96                |
| Exarent                              | Draguignan      | 804 024 289 | Globale                          | 100                 | 100               |
| GIE AMSE                             | Tunis (Tunisie) |             | Globale                          | 60                  | 60                |
| La Mole                              | Draguignan      | 490 920 634 | Globale                          | 50                  | 48                |
| Pizzorno Environnement Industries    | Draguignan      | 803 515 444 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Pizzorno Environnement International | Draguignan      | 803 515 519 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Pizzorno Environnement Services      | Draguignan      | 525 244 190 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Pizzorno Global Services             | Draguignan      | 808 299 671 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Propolys                             | Draguignan      | 525 089 371 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Samnet                               | Saint-Ambroix   | 302 221 403 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Segedema                             | Rabat (Maroc)   |             | Globale                          | 100                 | 98                |
| Selfema                              | Draguignan      | 323 592 295 | Globale                          | 100                 | 99                |
| Star-Athamor                         | La Tronche      | 790 294 508 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Teodem                               | Rabat (Maroc)   |             | Globale                          | 100                 | 99                |
| Teomara                              | Rabat (Maroc)   |             | Globale                          | 100                 | 99                |
| Teorif                               | Rabat (Maroc)   |             | Globale                          | 100                 | 99                |
| Pizzorno Environnement Tunisie       | Tunis (Tunisie) |             | Globale                          | 100                 | 99                |
| Valeor                               | Draguignan      | 802 557 942 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Valteo                               | Draguignan      | 802 556 241 | Globale                          | 100                 | 100               |
| Zephyre                              | Toulon          | 790 031 546 | Mise en équivalence              | 51                  | 51                |

### 4.3 Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

| Société                     | % capital détenu | Quote-part capitaux propres | Résultat exercice 2022 | Valeur brute des titres |
|-----------------------------|------------------|-----------------------------|------------------------|-------------------------|
| SCI du Balançan             | 16,66            | 5                           | 31                     | 173 (1)                 |
| SA Scann                    | 5,00             | (nd)                        | (nd)                   | 15 (2)                  |
| GIE varois d'assainissement | 5,00             | (nd)                        | (nd)                   | 1                       |
| IRFEDD                      | 13,50            | (nd)                        | (nd)                   | 3                       |
| SPANC Sud Sainte Baume      | 30,00            | (nd)                        | (nd)                   | 9 (3)                   |
| Z ET P à Abu Dhabi          | 49,00            | (nd)                        | (nd)                   | 25 (4)                  |
| Le bateau blanc             | 7,74             | (nd)                        | (nd)                   | 5                       |
| <b>Total</b>                |                  |                             |                        | <b>230</b>              |

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Une juste valeur nulle des titres de la SA SCANN d'une valeur historique de 15 K€ a été retenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et au 31 décembre 2022 (à noter que ces titres sont dépréciés à 100% au 31 décembre 2022)

(3) Le groupe n'exerce aucune influence sur la gestion de la société

(4) La société n'est pas active. Une juste valeur nulle des titres de la Z ET P d'une valeur historique de 25 K€ a été retenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et au 31 décembre 2022 (à noter que ces titres sont dépréciés à 100 % au 31 décembre 2022)

(nd) Eléments non disponibles

## 5. NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES

### 5.1 Notes sur le bilan

#### 5.1.1 Goodwill

|                            | Ouverture    | Entrées de périmètre (**) | Sorties de périmètre | Dotations de l'exercice | Ecarts de conversion | Autres | Clôture       |
|----------------------------|--------------|---------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|--------|---------------|
| Collecte / Nettoyement (*) | 7 914        | 2 556                     | -                    | -                       | -                    | -      | 10 471        |
| Traitement                 | 280          | -                         | -                    | -                       | -                    | -      | 280           |
| Tri / Valorisation         | 123          | -                         | -                    | -                       | -                    | -      | 123           |
| <b>Total Valeur Nette</b>  | <b>8 318</b> | <b>2 556</b>              | -                    | -                       | -                    | -      | <b>10 874</b> |

(\*) Dont 4 191 K€ représentent la contrepartie des indemnités de départ à la retraite des personnels repris lors de l'attribution de marchés au groupe.

(\*\*) Dont 2 285 K€ correspondant à la contrepartie des indemnités de départ à la retraite des personnels repris lors de l'attribution du marché de Lille par la société DEVERRA.

#### 5.1.2 Immobilisations corporelles

|                                                | Ouverture      | Acquisitions  | Cessions        | Ecarts de conversion | Autres (*) | Reclassement | Clôture        |
|------------------------------------------------|----------------|---------------|-----------------|----------------------|------------|--------------|----------------|
| Terrains                                       | 8 630          |               |                 |                      |            |              | 8 630          |
| Constructions                                  | 94 697         | 2 558         | - 121           | - 74                 | 2 178      |              | 99 237         |
| Installations tech, matériel & outillage       | 32 627         | 2 961         | - 804           | - 54                 | 4          |              | 34 734         |
| Autres immobilisations corporelles             | 161 873        | 14 669        | - 15 806        | - 487                | 468        |              | 160 717        |
| Immobilisations en cours                       | 3 938          | 2 731         |                 |                      | - 2 650    |              | 4 019          |
| Avances et acomptes                            | -              |               |                 |                      |            |              | -              |
| <b>Immobilisations corporelles</b>             | <b>301 765</b> | <b>22 919</b> | <b>- 16 732</b> | <b>- 616</b>         | -          | -            | <b>307 337</b> |
| Amt. Construction et terrains                  | 60 567         | 8 080         | - 121           | - 67                 |            |              | 68 458         |
| Amt. install tech, matériel & outil.           | 23 682         | 3 112         | - 864           | - 52                 |            |              | 25 878         |
| Amt. autres immobilisations corp.              | 122 516        | 13 118        | - 14 547        | - 497                |            |              | 120 590        |
| <b>Amt. immobilisations corporelles</b>        | <b>206 764</b> | <b>24 310</b> | <b>- 15 532</b> | <b>- 616</b>         | -          | -            | <b>214 927</b> |
| Dépréciations immobilisations corporelles (**) | 2 387          |               | - 580           |                      |            |              | 1 806          |
| Dépréciations immobilisations en cours         | -              |               |                 |                      |            |              | -              |
| <b>Dép. immobilisations corporelles</b>        | <b>2 387</b>   | -             | <b>- 580</b>    | -                    | -          | -            | <b>1 806</b>   |
| <b>Total Valeur Nette</b>                      | <b>92 614</b>  |               |                 |                      |            |              | <b>90 604</b>  |

(\*) Principalement reclassements de poste à poste.

(\*\*) La reprise 2022 correspond principalement à la dépréciation constatée sur l'UGT Export lors du test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2022 (cf. §3.7 pour plus de détails).

La variation des immobilisations corporelles relatives aux retraitement des contrats de crédits-bails et contrats de location se ventile ainsi :

|                                                     | Ouverture     | Acquisitions | Cessions       | Ecarts de conversion | Autres | Clôture       |
|-----------------------------------------------------|---------------|--------------|----------------|----------------------|--------|---------------|
| Terrains                                            | 1 728         |              |                |                      |        | 1 728         |
| Constructions                                       | 21 911        | 1 262        |                | - 14                 |        | 23 158        |
| Autres immobilisations corporelles                  | 32 541        | 8            | - 3 932        | - 256                |        | 28 361        |
| <b>Immobilisations corporelles en location</b>      | <b>56 180</b> | <b>1 270</b> | <b>- 3 932</b> | <b>- 270</b>         | -      | <b>53 247</b> |
| Amt. Construction et terrains                       | 8 455         | 3 143        |                | - 4                  |        | 11 593        |
| Amt. autres immobilisations corp.                   | 31 797        | 372          | - 3 880        | - 235                |        | 28 054        |
| <b>Amt. immobilisations corporelles en location</b> | <b>40 251</b> | <b>3 516</b> | <b>- 3 880</b> | <b>- 239</b>         | -      | <b>39 647</b> |
| Dépréciations immobilisations corporelles           | 652           |              | - 294          |                      |        | 358           |
| Dépréciations immobilisations en cours              | -             |              |                |                      |        | -             |
| <b>Dép. immobilisations corporelles en location</b> | <b>652</b>    | -            | <b>- 294</b>   | -                    | -      | <b>358</b>    |
| <b>Total Valeur Nette</b>                           | <b>15 277</b> |              |                |                      |        | <b>13 242</b> |

### 5.1.3 Immobilisations incorporelles

|                                           | Ouverture    | Acquisitions / Dotations | Cessions   | Dotations de l'exercice | Ecarts de conversion | Autres | Clôture      |
|-------------------------------------------|--------------|--------------------------|------------|-------------------------|----------------------|--------|--------------|
| Concessions, brevets & droits similaires  | 2 126        | 122                      | - 1        |                         | - 3                  |        | 2 244        |
| Droit au bail                             | 15           |                          |            |                         |                      |        | 15           |
| Autres immobilisations incorporelles      | 65           |                          |            |                         | - 3                  |        | 62           |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>      | <b>2 207</b> | <b>122</b>               | <b>- 1</b> | -                       | <b>- 6</b>           | -      | <b>2 322</b> |
| Amt. conc, brevets & dls similaires       | 1 924        | 95                       | - 1        |                         | - 3                  |        | 2 014        |
| Amt. autres immos incorp.                 | 65           |                          |            |                         | - 3                  |        | 62           |
| <b>Amt. Immo. Incorporelles (*)</b>       | <b>1 989</b> | <b>95</b>                | <b>- 1</b> | -                       | <b>- 6</b>           | -      | <b>2 077</b> |
| Dép. immobilisations incorporelles        | -            |                          |            |                         |                      |        | -            |
| <b>Dép. immobilisations Incorporelles</b> | -            | -                        | -          | -                       | -                    | -      | -            |
| <b>Total Valeur Nette</b>                 | <b>217</b>   |                          |            |                         |                      |        | <b>245</b>   |

(\*) Les immobilisations incorporelles sont à durée d'utilité finie et amorties sur cette durée d'utilité.

### 5.1.4 Participations mises en équivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées.

Il est constitué de deux sociétés :

- La société ZEPHIRE acquise en 2013 qui exploite dans le cadre d'une délégation de service public une unité de valorisation énergétique et a construit une nouvelle unité dans le cadre de la même délégation.

Cette société fait l'objet d'une gestion commune avec l'autre partenaire et les fonctions de direction sont partagées. En conséquence, le contrôle exercé par le Groupe a été analysé comme conjoint et elle a été intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

- La société DRAGUIGAZ acquise en 2018 exploite une station de gaz naturel pour véhicules. L'activité de cette société a débuté au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2019. Cette société fait l'objet d'une gestion commune avec l'autre partenaire et les fonctions de direction sont partagées. En conséquence, elle est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les principaux agrégats de ces sociétés sont les suivants pour l'année 2022 (K€) :

|                                     | Zephyre   | Draguigaz |           |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Chiffre d'affaires                  | 30 286    | 1 638     |           |
| Résultat net                        | - 11 368  | 11        |           |
| Résultat global                     | - 11 368  | 11        |           |
| Dividendes versés                   | -         | -         |           |
| Actifs non courants net de caducité | 48 312    | 606       |           |
| Actifs courants                     | 25 199    | 528       |           |
| Passifs non courants                | 86 011    | 638       |           |
| Passifs courants                    | 18 950    | 426       |           |
| Total bilan net de caducité         | 73 511    | 1 135     |           |
| <b>Impact résultat conso</b>        | <b>12</b> | <b>5</b>  | <b>17</b> |
| <b>Impact Bilan actif</b>           | <b>0</b>  | <b>36</b> | <b>36</b> |

### 5.1.5 Titres non consolidés et obligations

| Société                                  | Classification IFRS 9     | Valeur Brute | Clôture     |                   | Ouverture         |                  |          |
|------------------------------------------|---------------------------|--------------|-------------|-------------------|-------------------|------------------|----------|
|                                          |                           |              | Ecart vs JV | Juste Valeur (JV) | Juste valeur (JV) | Dividendes reçus |          |
| SCI du Balançon                          | Juste valeur par résultat | 173          |             | 173               | (1)               | 173              | 4        |
| SA Scann                                 | Juste valeur par résultat | 15           | 15          | -                 |                   | -                |          |
| Z ET P à Abu Dhabi                       | Juste valeur par résultat | 25           | 25          | -                 |                   | -                |          |
| Autres                                   | Juste valeur par résultat | 17           |             | 17                |                   | 17               |          |
| <b>Total</b>                             |                           | <b>230</b>   | <b>40</b>   | <b>191</b>        |                   | <b>191</b>       | <b>4</b> |
| Créances rattachées à des participations |                           |              |             |                   |                   |                  |          |
| Autres                                   | Juste valeur par résultat | -            |             | -                 |                   | -                |          |
| <b>Total</b>                             |                           | <b>-</b>     | <b>-</b>    | <b>-</b>          |                   | <b>-</b>         | <b>-</b> |
| Obligations (2)                          |                           |              |             |                   |                   |                  |          |
|                                          | Juste valeur par OCI      | 873          | 430         | 443               |                   | 781              |          |
| <b>Total</b>                             |                           | <b>873</b>   | <b>430</b>  | <b>443</b>        |                   | <b>781</b>       | <b>-</b> |
| <b>Total</b>                             |                           | <b>1 103</b> | <b>470</b>  | <b>633</b>        |                   | <b>972</b>       | <b>4</b> |

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Depuis l'exercice 2017, le Groupe place une partie de sa trésorerie en obligations cotées pour un montant de 7 943 K€ au 31 décembre 2022 (juste valeur à cette date). Ce placement est classé en « titres disponibles à la vente » et comptabilisé à la juste valeur par OCI, considérant que le fait qu'il soit soumis à un risque non négligeable de changement de valeur ne permettrait pas de le considérer comme un « équivalent de trésorerie ». Pour rappel, lorsqu'une obligation présente une perte de valeur pour risque de crédit, une dépréciation est constatée directement en résultat. Ainsi, les obligations Casino, Rallye, Eramet et SGIS TV18 ont fait l'objet d'une dépréciation pour risque de crédit au 31/12/2022 à hauteur de 430 K€ dont 195 K€ en résultat en 2022.

### 5.1.6 Autres actifs financiers

|                                          | Classification IFRS 9 | Clôture       |               | Ouverture     |               |
|------------------------------------------|-----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                                          |                       | Non courants  | Courant       | Non courants  | Courant       |
| Prêts                                    |                       |               |               |               |               |
| Titres de participation                  |                       | 633           |               | 972           |               |
| Titres immobilisés                       |                       | 12 500        |               |               |               |
| Dépôts de garantie et cautionnements     | Coût amorti           | 1 871         |               | 1 855         |               |
| Comptes à terme bloqués                  |                       | 325           |               | 325           |               |
| Créances clients nettes de dépréciation  |                       |               | 66 029        |               | 57 446        |
| Créances d'impôts                        |                       |               | 630           |               | 1 502         |
| Créances diverses nettes de dépréciation |                       | 35 256        | 21 379        | 30 290        | 23 511        |
| Charges constatées d'avance              |                       |               | 686           |               | 794           |
| <b>Total</b>                             |                       | <b>50 586</b> | <b>88 724</b> | <b>33 442</b> | <b>83 254</b> |

Les actifs non courants correspondent à la part à plus d'un an des actifs. Ils comprennent principalement l'avance de 43 763 K€ faite à la société ZEPHIRE pour le financement de l'UVE de Toulon, dépréciée de 7 752 K€ au titre du risque de recouvrement au sens de la norme IFRS 9 (Cf. note 2.2 – Evénements majeurs de l'exercice) et de 760 K€ au titre de la probabilité de défaut de la contrepartie au sens de la norme IFRS 9).

### 5.1.7 Stocks et encours

Ventilation de la valeur nette comptable des stocks par catégorie (IAS 2.36) :

|                                      | Clôture      | Ouverture    |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Matières consommables                | 2 503        | 2 043        |
| Provisions sur matières consommables | - 481        | - 491        |
| Production de biens                  |              |              |
| Marchandises                         | 70           | 63           |
| <b>Total stocks et en-cours</b>      | <b>2 092</b> | <b>1 614</b> |

### 5.1.8 Trésorerie et équivalent de trésorerie

|                                 | Classification IFRS 9     | Clôture       |              | Ouverture     |              |
|---------------------------------|---------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
|                                 |                           | Disponible    | Réservée (*) | Disponible    | Réservée (*) |
| - Sicav monétaires              | Juste valeur par résultat |               |              |               |              |
| - Comptes à terme               | Coût amorti               | 18 100        |              | 15 680        |              |
| Valeurs mobilières de placement |                           | 18 100        |              | 15 680        |              |
| Disponibilité                   | Juste valeur par résultat | 40 963        | 2 035        | 36 680        | 971          |
| <b>Total</b>                    |                           | <b>59 063</b> | <b>2 035</b> | <b>52 360</b> | <b>971</b>   |

(\*) Trésorerie localisée à l'étranger et non libre immédiatement du fait de conditions à respecter pour son rapatriement en France.



### 5.1.9 Emprunts et dettes financières à long terme (classification IFRS 9 au coût amorti)

|                                              | Clôture       |               | Ouverture     |               |
|----------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                                              | Non courants  | Courants      | Non courants  | Courants      |
| Emprunts auprès des établissements de crédit |               |               |               |               |
| - Échéances - 1 an                           |               | 21 104        |               | 19 680        |
| - Échéances de 1 à 4 ans                     | 46 778        |               | 33 432        |               |
| - Échéances 5 ans et +                       | 160           |               | 6 552         |               |
| Location financement                         |               |               |               |               |
| - Échéances - 1 an                           |               | 3 190         |               | 3 399         |
| - Échéances de 1 à 4 ans                     | 8 298         |               | 8 084         |               |
| - Échéances 5 ans et +                       | 2 075         |               | 4 208         |               |
| Autres dettes financières                    |               |               |               |               |
| - Échéances - 1 an                           |               | 84            |               | 73            |
| - Échéances de 1 à 4 ans                     | 15            |               | 9             |               |
| - Échéances 5 ans et +                       | -             |               |               |               |
| <b>Total</b>                                 | <b>57 326</b> | <b>24 378</b> | <b>52 286</b> | <b>23 152</b> |

Aucun emprunt n'est assorti de covenants

Les mouvements constatés sur les emprunts sont les suivants :

|                                             | Ouverture     | Augmentation  | Remboursement   | Ecarts de conversion | Autres (*) | Clôture       |
|---------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------|----------------------|------------|---------------|
| Emprunt auprès établissements de crédit     | 59 586        | 25 987        | - 17 610        |                      |            | 67 963        |
| Location financement                        | 15 769        | 1 270         | - 3 384         | - 13                 |            | 13 641        |
| Autres dettes financières                   | 83            | 7             | - 3             |                      | 12         | 99            |
| <b>Total emprunts et dettes financières</b> | <b>75 438</b> | <b>27 264</b> | <b>- 20 998</b> | <b>- 13</b>          | <b>12</b>  | <b>81 704</b> |

\* La variation des autres dettes financières positionnée en « Autres » correspond à la variation des intérêts courus non échus.

Les flux futurs contractuels non actualisés relatifs à la dette financière se présentent ainsi :

|              | Total au bilan | - de 1 an     | Entre 1 à 5 ans | + de 5 ans   |
|--------------|----------------|---------------|-----------------|--------------|
| Emprunts     | 81 703         | 24 378        | 55 091          | 2 235        |
| <b>Total</b> | <b>81 704</b>  | <b>24 378</b> | <b>55 091</b>   | <b>2 235</b> |

La variation de l'endettement financier se présente ainsi :

|                                                     |     | Clôture  | Variations | Ouverture |
|-----------------------------------------------------|-----|----------|------------|-----------|
| Trésorerie brute                                    | (a) | 61 098   | 7 767      | 53 331    |
| Concours bancaires                                  | (b) | - 143    | 2 154      | - 2 297   |
| Trésorerie (c) = (a) + (b)                          |     | 60 955   | 9 921      | 51 033    |
| Endettement financier brut (courant et non courant) | (d) | - 81 703 | - 6 266    | - 75 438  |
| Endettement financier net (d) - (c)                 |     | - 20 749 | 3 656      | - 24 404  |

### 5.1.10 Contrats de location

| Immobilisations concernées         | Valeur Brute<br>Clôture | Amortissement | Valeur nette<br>Clôture | Redevances<br>restant à payer<br>Clôture |
|------------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|------------------------------------------|
| Constructions                      | 24 886                  | 11 593        | 13 293                  | 16 005                                   |
| Autres immobilisations corporelles | 28 361                  | 28 054        | 307                     | 360                                      |
| <b>Total</b>                       | <b>53 247</b>           | <b>39 647</b> | <b>13 600</b>           | <b>16 365</b>                            |

### 5.1.11 Impôts différés actifs et passifs

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en milliers d'euros) :

|                                              | Clôture      |              | Ouverture    |              |
|----------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                              | Actifs       | Passifs      | Actifs       | Passifs      |
| - Différences temporaires                    |              |              |              |              |
| Participation des salariés                   | 205          |              | 360          |              |
| Provisions non déductibles                   | 64           |              | 63           |              |
| Reports fiscaux déficitaires                 | -            |              | 789          |              |
| Divers                                       | 1            |              | 1            |              |
| <b>Total</b>                                 | <b>269</b>   | <b>-</b>     | <b>1 213</b> | <b>-</b>     |
| - Provisions non constatées en social        | 319          |              | 183          |              |
| - Annulation provisions réglementées         |              | 4 339        |              | 4 601        |
| - Location - financement                     |              | 23           |              | 78           |
| - Evaluation d'actif à la juste valeur       |              | 125          |              | 125          |
| - Provisions suivi trentenaire               |              | 2 730        |              | 312          |
| - Cessions immo. Intragroupe                 | 22           |              | 113          |              |
| - Indemnités fin de carrière                 | 2 559        |              | 2 517        |              |
| - Divers                                     | 39           |              |              | 213          |
| <b>Total</b>                                 | <b>3 209</b> | <b>7 216</b> | <b>4 027</b> | <b>5 329</b> |
| Compensation ID actifs et passifs par entité | - 3 209      | - 3 209      | - 4 027      | - 4 027      |
| <b>Total</b>                                 | <b>-</b>     | <b>4 007</b> | <b>-</b>     | <b>1 302</b> |

### 5.1.12 Provisions

|                                                              | Ouverture     | Dotations de l'exercice | Reprises utilisées | Reprises non utilisées | Autres (*)     | Reclass.     | Clôture       |
|--------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------|--------------------|------------------------|----------------|--------------|---------------|
| Provisions pour remise en état site et risques sur contrats  | 10 537        | 1 758                   | - 836              |                        |                |              | 11 459        |
| Provision suivi trentenaire                                  | 19 424        | 7 997                   | - 576              |                        | - 9 673        | - 466        | 16 706        |
| Risques divers                                               | -             |                         |                    |                        |                |              | -             |
| <b>Total provisions long terme</b>                           | <b>29 961</b> | <b>9 755</b>            | <b>- 1 412</b>     | <b>-</b>               | <b>- 9 673</b> | <b>- 466</b> | <b>28 165</b> |
| Provisions risques sociaux                                   | 1 538         | 407                     | - 284              |                        |                |              | 1 662         |
| Provisions risques divers et risques sur contrats            | 2 211         | 2 015                   | - 3                |                        | - 161          |              | 4 063         |
| Provisions pour remise en état sites et risques sur contrats | 20            |                         |                    |                        |                |              | 20            |
| Provision suivi trentenaire                                  | 633           |                         | - 633              |                        |                | 466          | 466           |
| <b>Total provisions court terme</b>                          | <b>4 403</b>  | <b>2 340</b>            | <b>- 920</b>       | <b>-</b>               | <b>- 161</b>   | <b>466</b>   | <b>6 212</b>  |

(\*) La variation dans la colonne « Autres » correspond aux charges d'actualisation sur les provisions trentenaires pour les sites de Pierrefeu et du Cannet-des-Maures.

La part à court terme des provisions correspond à la partie à moins d'un an.

L'essentiel des provisions concerne la remise en état des sites et risques sur contrats ainsi que les provisions de suivi trentenaires dont le fonctionnement est décrit au paragraphe 3.14.

La provision à court terme pour risques divers et risques sur contrats d'un montant de 4 063 K€ correspond à des dépenses dont l'échéance probable est à moins d'un an.

Les provisions de suivi trentenaire d'un montant de 17 172 K€ sont constituées pour couvrir la période globale pendant laquelle la société est tenue d'effectuer la maintenance des sites (30 ans). Ce montant est ventilé selon une répartition annuelle des dépenses prévues afin d'effectuer les calculs d'actualisation.

### 5.1.13 Avantages postérieurs à l'emploi

Le seul avantage postérieur à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe (en France) correspond aux versements d'indemnités de fin de carrière. Le calcul ne concerne pas les sociétés étrangères.

Le calcul des indemnités de fin de carrière est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

| <b>Evolution de la provision</b>                   |                 |
|----------------------------------------------------|-----------------|
| Provision au 01/01/2022                            | - 11 703        |
| Charges de l'exercice                              | - 898           |
| Reconnaissance pertes et gains actuariels par OCI  | - 15            |
| Prestations payées                                 | 500             |
| Acquisition                                        | - 2 581         |
| Cession                                            | 268             |
| Modification du régime                             | -               |
| Autres                                             | -               |
| <b>Provision au 31/12/2022</b>                     | <b>- 14 429</b> |
| <b>Charges de l'exercice</b>                       |                 |
| Coût des services rendus                           | - 789           |
| Charge d'intérêt                                   | - 109           |
| Amortissement des pertes et gains actuariels       | -               |
| Amortissement des services passés                  | -               |
| Rendement calculé des actifs                       | -               |
| Autres                                             | -               |
| <b>Charges / Produit de retraite de l'exercice</b> | <b>- 898</b>    |

### Evolution OCI depuis la première application

|                                         |         |
|-----------------------------------------|---------|
| OCI ouverture (gains/pertes actuariels) | - 2 849 |
| Ecarts actuariels de l'exercice         | - 15    |
| Autres                                  | -       |

**OCI clôture : gains / pertes actuariels - 2 864**

### Hypothèses

|                                         |            |
|-----------------------------------------|------------|
| Taux d'actualisation 31/12/2022 (iboxx) | 3,70%      |
| Taux d'augmentation des salaires        | 2,00%      |
| Durée résiduelle d'activité             | -          |
| Date d'évaluation                       | 31/12/2022 |
| Nombre de salariés                      | 2 162      |

L'évolution des engagements actuariels sur cinq ans est le suivant :

### Evolution des engagements actuariels

|                  |        |
|------------------|--------|
| 31 décembre 2018 | 10 496 |
| 31 décembre 2019 | 10 398 |
| 31 décembre 2020 | 11 804 |
| 31 décembre 2021 | 11 703 |
| 31 décembre 2022 | 14 429 |

#### 5.1.14 Autres passifs courants et non courants (classification IFRS 9 au coût amorti)

|                                          | Clôture      |               | Ouverture    |               |
|------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
|                                          | Non courants | Courant       | Non courants | Courant       |
| Dettes fournisseurs                      |              | 30 056        |              | 24 561        |
| Clients avances et acomptes reçus        |              | 1 198         |              | 1 353         |
| Dettes sociales                          |              | 28 537        |              | 23 430        |
| Dettes fiscales                          |              | 19 549        |              | 19 383        |
| Autres créditeurs divers                 |              |               |              | 5             |
| <b>Fournisseurs et autres créditeurs</b> | <b>-</b>     | <b>79 339</b> | <b>-</b>     | <b>68 732</b> |
| Etat - Impôts sur les bénéfices          |              | 656           |              | 79            |
| <b>Dettes d'impôts</b>                   | <b>-</b>     | <b>656</b>    | <b>-</b>     | <b>79</b>     |
| Autres dettes (*)                        |              | 1 739         |              | 5 079         |
| Produits constatés d'avance              | 473          | 36            | 608          | 47            |
| <b>Autres passifs courants</b>           | <b>473</b>   | <b>1 775</b>  | <b>608</b>   | <b>5 125</b>  |
| <b>Total</b>                             | <b>473</b>   | <b>81 770</b> | <b>608</b>   | <b>73 936</b> |

(\*) Les autres dettes sont principalement composées des taxes ADEME à payer pour le site de Roumagayrol.

Les passifs courants sont à échéances à moins d'un an et les non courants sont à échéances comprises entre un et cinq ans.

Dans le cadre de la norme IFRS5, les soldes sont présentés sans les activités abandonnées.

### 5.1.15 Créances nettes de dépréciations (classification IFRS 9 au coût amorti)

Au 31 décembre 2022

|                  | Actifs échus à la date de clôture nets de dépréciation |               |             |        | Actifs non dépréciés et non échus | Total  |
|------------------|--------------------------------------------------------|---------------|-------------|--------|-----------------------------------|--------|
|                  | 0 à 6 mois                                             | 6 mois à 1 an | Plus d'1 an | Total  |                                   |        |
| Créances clients | 21 217                                                 | 1 312         | 12 797      | 35 327 | 30 702                            | 66 029 |

(\*) Le cumul des provisions pour créances douteuses et débiteurs divers est de 15 789 K€ (13 592 K€ au titre des créances douteuses et 2 197 K€ au titre des débiteurs divers).

Sur les 12 797 K€ de créances échues à plus d'un an nettes de dépréciation, 10 468 K€ concernent des créances collectivités locales au Maroc.

A noter que le total global des créances marocaines clients brutes s'élève à 29 488 K€ (dont 25 962 K€ à plus d'un an) dépréciées selon les modalités définies aux paragraphes 3.11 et 3.28 pour un montant de 15 494 K€ (dont 2 802 K€ liés à l'effet temps et dont 2 197 K€ concernant une dépréciation sur les débiteurs divers).

Au 31 décembre 2021

|                  | Actifs échus à la date de clôture nets de dépréciation |               |             |        | Actifs non dépréciés et non échus | Total  |
|------------------|--------------------------------------------------------|---------------|-------------|--------|-----------------------------------|--------|
|                  | 0 à 6 mois                                             | 6 mois à 1 an | Plus d'1 an | Total  |                                   |        |
| Créances clients | 11 652                                                 | 2 167         | 17 590      | 31 409 | 25 222                            | 56 631 |

(\*) Le cumul des provisions pour créances douteuses et débiteurs divers était de 16 989 K€ (14 068 K€ au titre des créances douteuses et 2 921 K€ au titre des débiteurs divers).

Les mouvements sur les pertes de crédit sur clients se présentent comme suit :

|                                                     | Ouverture | Dotations | Reprises | Ecart de conversion | Clôture |
|-----------------------------------------------------|-----------|-----------|----------|---------------------|---------|
| Perte de crédit attendues sur créances commerciales | 15 058    | 1 379     | - 2 446  | - 1 004             | 12 987  |
| Dépréciations liées à l'effet temps                 | 1 943     | 960       | - 86     | - 15                | 2 802   |
| Provisions créances clients                         | 17 001    | 2 338     | - 2 532  | - 1 019             | 15 789  |

### 5.1.16 Engagements hors bilan

|                                                                                                                                            | Clôture      | Ouverture    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Intérêts restant à payer sur emprunts                                                                                                      | 1 121        | 770          |
| Redevances de crédit-bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit-bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan (1) | 3            | 4            |
| Cautions données                                                                                                                           | 551          | 719          |
| Autres garanties                                                                                                                           | 328          | 492          |
| <b>Total Engagements donnés</b>                                                                                                            | <b>2 003</b> | <b>1 985</b> |

|                                               | Clôture    | Ouverture (*) |
|-----------------------------------------------|------------|---------------|
| Privilège prêteur de derniers                 | -          | -             |
| Nantissement d'actions                        | -          | -             |
| Nantissement de matériels                     | -          | -             |
| Nantissement de comptes à terme               | 325        | 325           |
| Hypothèques                                   | 240        | 304           |
| <b>Total dettes garanties par des sûretés</b> | <b>565</b> | <b>629</b>    |

(1) Suite au retraitement des crédits baux dans les comptes consolidés, l'ensemble de la dette restant à payer sur ces contrats est ventilée entre la part représentative du capital (inscrite au bilan dans la rubrique emprunt) et la part représentative des intérêts (inscrite en engagement hors bilan).

Par ailleurs, le Groupe loue des terrains, des bureaux et des entrepôts dans le cadre de contrats de location simple n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 16. Ces contrats de location ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement. La charge annuelle de l'exercice au titre des locations immobilières se monte à 1 316 K€.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre des contrats de location immobilière :

|                  | Clôture       | Ouverture     |
|------------------|---------------|---------------|
| A moins d'A an   | 3 465         | 3 183         |
| Entre 1 et 5 ans | 7 266         | 9 569         |
| A plus de 5 ans  | 1 921         | 2 824         |
| <b>Total</b>     | <b>12 651</b> | <b>15 576</b> |

### 5.1.17 Activités abandonnées

Tunisie : Le contrat de gestion du centre de traitement du Grand Tunis est arrivé à échéance 31/08/2014 et nous avons souhaité de ne pas être candidat à notre succession. En conséquence de cette décision, nous avons arrêté l'activité du GIE Pizzorno / AMSE courant 2014.

Considérant que cette activité abandonnée constituait des lignes d'activité et/ou des zones géographiques principales et distinctes, le Groupe a traité cette dernière conformément aux préconisations de la norme IFRS 5.

En l'absence d'activité, aucun résultat opérationnel n'a été dégagé sur l'exercice. Les actifs et passifs sont regroupés sur des lignes distinctes et représentent les soldes en cours à la date d'arrêt.

## 5.2 Notes sur le tableau de variation des capitaux propres

### 5.2.1 Composition du capital social

|                                                     | Nombre           | Valeur nominale |
|-----------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| Actions composant le capital au début de l'exercice | 4 000 000        | 5,35 €          |
| Actions nouvelles créées pendant l'exercice         |                  |                 |
| <b>Total</b>                                        | <b>4 000 000</b> | <b>5,35 €</b>   |

Toutes les actions composant le capital social sont des actions ordinaires entièrement libérées.

La société Groupe Pizzorno Environnement a versé des dividendes pour un montant de 3 865 K€ au cours de l'année 2022.

### 5.2.2 Composition des réserves consolidées

|                          | Ouverture     | Augmentations | Diminution | Clôture       |
|--------------------------|---------------|---------------|------------|---------------|
| Primes d'émission        | 4             |               |            | 4             |
| Réserve légale           | 2 142         |               |            | 2 142         |
| Réserves consolidées (1) | 40 258        | 5 588         |            | 45 847        |
| Ecart de conversion      | 659           | 354           |            | 1 014         |
| <b>Total</b>             | <b>43 063</b> | <b>5 942</b>  | <b>-</b>   | <b>49 006</b> |

(1) Dont montant distribuable au 31/12/2022 : 44 271 K€ (IAS 1.97)

### 5.2.3 Titres d'autocontrôle

|                  | Ouverture | Augmentations | Diminution | Clôture |
|------------------|-----------|---------------|------------|---------|
| Nombre de titres | 138 252   | 21 926        | 22 696     | 137 482 |
| Valeur (en K€)   | 2 186     |               | 22         | 2 208   |

Ces titres sont gérés dans le cadre d'un contrat de liquidité avec un intermédiaire financier.



## 5.3 Notes sur le compte de résultat

### 5.3.1 Comparaison chiffre d'affaires

|                                  | Clôture        | Ouverture      |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| Ventes de biens                  | 273            | 161            |
| Prestations de services          | 226 599        | 208 116        |
| <b>Total chiffre d'affaires</b>  | <b>226 872</b> | <b>208 277</b> |
| Chiffre d'affaires France        | 223 224        | 205 245        |
| Chiffre d'affaires International | 3 648          | 3 032          |
| <b>Total chiffre d'affaires</b>  | <b>226 872</b> | <b>208 277</b> |

### 5.3.2 Décomposition du chiffre d'affaires

|                                           | Clôture       |                |                | Ouverture     |                |                |
|-------------------------------------------|---------------|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|
|                                           | Traitement    | Propreté       | Total          | Traitement    | Propreté       | Total          |
| France                                    | 50 458        | 172 766        | 223 224        | 44 251        | 160 994        | 205 245        |
| Maroc                                     | 1 559         | 2 089          | 3 648          | 1 402         | 1 630          | 3 032          |
| <b>Répartition Géographique</b>           | <b>52 017</b> | <b>174 855</b> | <b>226 872</b> | <b>45 653</b> | <b>162 624</b> | <b>208 277</b> |
| Collecte / Nettoyement / Assainissement   |               | 160 406        | 160 406        |               | 147 440        | 147 440        |
| Transport / Déchetterie                   |               | 14 449         | 14 449         |               | 15 184         | 15 184         |
| Traitement                                | 41 196        |                | 41 196         | 35 382        |                | 35 382         |
| Valorisation                              | 10 821        |                | 10 821         | 10 271        |                | 10 271         |
| <b>Répartition par Activités</b>          | <b>52 017</b> | <b>174 855</b> | <b>226 872</b> | <b>45 653</b> | <b>162 624</b> | <b>208 277</b> |
| Facturation mensuelle selon service rendu | 52 017        | 174 855        | 226 872        | 45 653        | 162 624        | 208 277        |
| Mode perception des produits              | 52 017        | 174 855        | 226 872        | 45 653        | 162 624        | 208 277        |

### 5.3.3 Charges de personnel

|                                   | Clôture        | Ouverture      |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Rémunérations du personnel        | 70 796         | 66 635         |
| Charges sociales (*)              | 25 783         | 24 241         |
| Personnel intérimaire             | 18 243         | 14 861         |
| Participation des salariés        | 818            | 1 442          |
| Avantages du personnel            | 1 735          | 1 503          |
| <b>Total Charges de personnel</b> | <b>117 375</b> | <b>108 682</b> |

(\*) Dont charges liées à des régimes de retraite à cotisation définies :

|       | Clôture | Ouverture |
|-------|---------|-----------|
| Total | 3 867   | 3 590     |

### 5.3.4 Amortissements, provisions et pertes de valeur

|                                                                                       | Clôture       | Ouverture     |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Dotations / Reprises hors actifs circulants                                           |               |               |
| - Dotations aux amortissements                                                        | 24 405        | 23 956        |
| - Dépréciation des goodwill                                                           | -             | -             |
| - Dotations aux provisions                                                            | 12 178        | 5 249         |
| - Dotations aux provisions pour pertes de valeur sur immobilisations                  | -             | 117           |
| - Reprises sur amortissements                                                         | -             | - 251         |
| - Reprises de provisions                                                              | - 2 332       | - 2 726       |
| - Reprises aux provisions pour pertes de valeur sur immobilisations                   | - 599         | - 663         |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>33 651</b> | <b>25 682</b> |
| Dotations / Reprises actifs circulants                                                |               |               |
| - Dotations aux provisions pour pertes de valeur sur créances clients et commerciales | 2 338         | 3 287         |
| - Dotations aux provisions pour pertes de valeur sur stocks                           | -             | 19            |
| - Reprises de provisions pour pertes de valeur sur créances clients et commerciales   | - 2 532       |               |
| - Reprises aux provisions pour pertes de valeur sur stocks                            | -             | 0             |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>- 194</b>  | <b>3 305</b>  |
| <b>Variations nettes des amort. et des dép.</b>                                       | <b>33 458</b> | <b>28 988</b> |

### 5.3.5 Autres produits et charges courants

|                                                      | <u>Clôture</u> | <u>Ouverture</u> |
|------------------------------------------------------|----------------|------------------|
| Charges de gestion courante                          | 937            | 130              |
| Indemnités perçues                                   |                | - 4 758          |
| Subvention d'exploitation                            | - 905          | - 878            |
| Reprise subventions investissement                   | - 274          | - 152            |
| <b>Autres produits et charges d'exploitation</b>     | <b>- 242</b>   | <b>- 5 658</b>   |
| Pénalités sur marchés                                | 233            | 152              |
| Rappels d'impôts et pénalités                        | 20             |                  |
| Produits de gestion courante                         | - 29           |                  |
| Reprise provision IDR fin de marché                  |                |                  |
| <b>Autres produits et charges opérationnels</b>      | <b>223</b>     | <b>152</b>       |
| Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées | 1 200          | 988              |
| Cessions d'immobilisations                           | - 1 721        | - 1 028          |
| <b>Résultat de cession</b>                           | <b>- 521</b>   | <b>- 40</b>      |
| <b>Total autres produits et charges</b>              | <b>- 540</b>   | <b>- 5 545</b>   |

Les subventions d'exploitation concernent principalement les subventions TIPP pour 819 K€.

### 5.3.6 Coût de l'endettement financier net

|                                              | <u>Clôture</u> | <u>Ouverture</u> |
|----------------------------------------------|----------------|------------------|
| Intérêts sur emprunts                        | 407            | 660              |
| Intérêts sur contrats de location            | 367            | 198              |
| Intérêts sur dettes commerciales             | -              | -                |
| Intérêts et agios bancaires                  | 218            | 8                |
| Intérêts divers                              | 5              | 195              |
| <b>Total de l'endettement financier brut</b> | <b>998</b>     | <b>1 061</b>     |
| Produits de trésorerie et équivalents        | - 364          | - 338            |
| <b>Total de l'endettement financier net</b>  | <b>634</b>     | <b>723</b>       |

### 5.3.7 Décomposition des autres produits et charges financiers

|                                                    | Clôture       | Ouverture      |
|----------------------------------------------------|---------------|----------------|
| Produits financiers sur créance société ME         | 2 113         | 1 732          |
| Autres produits financiers                         | 30            | 416            |
| Autres charges financières                         | - 132         |                |
| Provisions charges d'actualisation (a)             | 9 563         | - 5 938        |
| Provisions financières (b)                         | - 532         | - 97           |
| Cessions d'immobilisations financières             |               |                |
| Résultat de change                                 | 9             | - 2            |
| <b>Total autres produits et charges financiers</b> | <b>11 052</b> | <b>- 3 891</b> |
| Coût des services IDR                              | - 45          | - 77           |
| <b>Charges d'actualisation retraitées (*)</b>      | <b>8 986</b>  | <b>- 6 113</b> |

(\*) Les charges d'actualisation retraitées sont la somme des coûts des services pour provision sur engagement retraite + provisions pour charges d'actualisation (a) + provisions financières (b).

### 5.3.8 Impôts

|                                       | Clôture      | Ouverture    |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Impôts différés                       | 2 675        | 3 306        |
| Impôt exigible                        | 3 157        | 2 791        |
| <b>Total Impôts sur les bénéfices</b> | <b>5 832</b> | <b>6 097</b> |

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

|                                                                                    | Clôture       |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés MEE et hors activités arrêtées) | 18 525        |
| Charge d'impôt effective                                                           | 5 832         |
| <b>Résultat consolidé avant impôt</b>                                              | <b>24 357</b> |
| Charge d'impôt théorique (25%)                                                     | 6 089         |
| Impact différence taux France                                                      | 77            |
| Impact des différences de taux (Maroc)                                             | - 49          |
| Impact écarts permanents                                                           | - 284         |
| <b>Charge d'impôt</b>                                                              | <b>5 832</b>  |

### 5.3.9 Intérêts non contrôlés

|                                        | Clôture    | Ouverture  |
|----------------------------------------|------------|------------|
| Dragui-Transports                      | 111        | 160        |
| Autres sociétés                        | - 0        | - 21       |
| <b>Part des intérêts non contrôlés</b> | <b>111</b> | <b>139</b> |

Les pourcentages d'intérêts non contrôlés principaux sont les suivants :

|                                             |        |
|---------------------------------------------|--------|
| Pizzorno AMSE (activité abandonnée en 2014) | 40,52% |
| Dragui-Transports                           | 4,35%  |

Aucune information n'est fournie sur les actifs et passifs des filiales comportant des intérêts non contrôlés car ces montants ne sont pas significatifs par rapport au bilan du groupe.

### 5.3.10 Résultat net par action

|                                            | Clôture   | Ouverture |
|--------------------------------------------|-----------|-----------|
| Résultat net (part du groupe)              | 18 431    | 9 451     |
| Nombre total d'actions (hors autocontrôle) | 3 766 873 | 3 861 748 |
| Résultat net par action (en euros)         | 4,892927  | 2,447330  |
| Résultat net dilué par action (en euros)   | 4,892927  | 2,447330  |

### 5.3.11 Ventilation géographique du résultat net avant activités arrêtées

|                                                    | Total  | France | International |
|----------------------------------------------------|--------|--------|---------------|
| Contribution au résultat (hors activités arrêtées) | 18 543 | 19 625 | - 1 082       |

### 5.3.12 Informations sectorielles par secteur d'activité

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

- Le secteur « Traitement-Valorisation » qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et mâchefers, ainsi que le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains.
- Le secteur « Propreté » qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :
  - o La collecte et le transport des ordures ménagères et autres résidus urbain
  - o Le nettoyage urbain
  - o L'enlèvement des déchets industriels
  - o Les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, travaux publics etc...

Les résultats par secteurs d'activité pour l'année 2022, hors activités abandonnées sont détaillés ci-après :

|                                                        | Secteur<br>Propreté | Secteur<br>Traitement | Autres | Consolidé |
|--------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|--------|-----------|
| Chiffre d'affaires externe                             | 174 855             | 52 017                |        | 226 872   |
| Résultat opérationnel                                  | 7 761               | 6 178                 |        | 13 939    |
| Résultat financier                                     | 926                 | 9 492                 |        | 10 418    |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées  |                     |                       |        | 17        |
| Résultat avant impôts                                  |                     |                       |        | 24 374    |
| Charges d'impôt sur le résultat                        |                     |                       |        | - 5 832   |
| Résultat net de l'exercice avant activités abandonnées |                     |                       |        | 18 543    |

Au 31 décembre 2021, ces mêmes données (hors activités abandonnées) étaient de :

|                                                        | Secteur<br>Propreté | Secteur<br>Traitement | Autres | Consolidé |
|--------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|--------|-----------|
| Chiffre d'affaires externe                             | 162 624             | 45 653                |        | 208 277   |
| Résultat opérationnel                                  | 11 999              | 8 282                 |        | 20 281    |
| Résultat financier                                     | - 5 387             | 774                   |        | - 4 613   |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées  |                     |                       |        | 7         |
| Résultat avant impôts                                  |                     |                       |        | 15 674    |
| Charges d'impôt sur le résultat                        |                     |                       |        | - 6 097   |
| Résultat net de l'exercice avant activités abandonnées |                     |                       |        | 9 578     |

Les charges significatives sans contrepartie en trésorerie sont les suivantes :

|                                            | Secteur<br>Propreté | Secteur<br>Traitement | Autres | Consolidé |
|--------------------------------------------|---------------------|-----------------------|--------|-----------|
| Dotations aux amortissements et provisions | 17 945              | 15 513                |        | 33 458    |
| Total                                      | 17 945              | 15 513                | -      | 33 458    |

Les données bilancielle 2022 utilisées par l'entreprise par secteur d'activité sont les suivantes :

|                                            | Secteur<br>Propreté | Secteur<br>Traitement | Consolidé |
|--------------------------------------------|---------------------|-----------------------|-----------|
| Valeur nette comptable des immobilisations | 49 455              | 41 394                | 90 849    |
| Investissements réalisés                   | 17 176              | 5 743                 | 22 919    |

Au 31 décembre 2021, ces mêmes données étaient de :

|                                            | Secteur<br>Propreté | Secteur<br>Traitement | Consolidé |
|--------------------------------------------|---------------------|-----------------------|-----------|
| Valeur nette comptable des immobilisations | 48 875              | 43 956                | 92 831    |
| Investissements réalisés                   | 8 411               | 5 180                 | 13 591    |

La ventilation des goodwill par secteurs d'activité est la suivante :

|      | Secteur<br>Propreté | Secteur<br>Traitement | Consolidé |
|------|---------------------|-----------------------|-----------|
| 2022 | 10 471              | 403                   | 10 874    |
| 2021 | 7 915               | 403                   | 8 318     |

### 5.3.13 Solde obligations de performance sur contrats

Le carnet de commandes, tel que requis par IFRS 15, correspond au chiffre d'affaires ferme tel que contractualisé avec les clients et pour lequel les services ou prestations ne sont pas encore, ou sont partiellement exécutées à la clôture de l'exercice.

L'ensemble des contrats a été retenu pour sa valeur de réalisation la plus probable même quand ils sont inférieurs à 1 an

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires attendu est le suivant :

|                    | Total          | < 1 an  | de 1 à 5 ans | > 5 ans |
|--------------------|----------------|---------|--------------|---------|
| Chiffre d'affaires | <b>828 687</b> | 224 950 | 479 892      | 123 844 |

### 5.3.14 Effectif moyen du personnel

|                | Clôture | Ouverture |
|----------------|---------|-----------|
| Effectif moyen | 2 838   | 2 221     |

## 5.4 Transactions avec les parties liées

Le Groupe est détenu à 51,82% par Mesdames Eliane PIZZORNO (usufruit) et Magali DEVALLE (nue-propriété). Le reliquat, soit 48,18% du capital, est principalement détenu par Paprec Holding qui détient 20% du capital et par le groupe GMB Invest qui détient 20,15% du capital.

Les transactions suivantes ont été réalisées avec les parties liées (Mesdames Eliane PIZZORNO et Magali DEVALLE) :

#### 5.4.1 Ventes et Achats de services et soldes des créances et dettes :

|                                        | Clôture      |          |           | Ouverture    |          |           |
|----------------------------------------|--------------|----------|-----------|--------------|----------|-----------|
|                                        | Achats       | Créances | Dettes    | Achats       | Créances | Dettes    |
| - SCI François Charles Investissements | 1 542        |          | 17        | 1 493        |          | 15        |
| - SCI de la Nartuby                    | 372          |          | 3         | 366          |          | 2         |
| <b>Total</b>                           | <b>1 914</b> | <b>-</b> | <b>20</b> | <b>1 860</b> | <b>-</b> | <b>17</b> |

Ces SCI sont contrôlées par le groupe familial.

#### 5.4.2 Rémunérations des principaux dirigeants :

|                                              | Clôture    | Ouverture  |
|----------------------------------------------|------------|------------|
| Salaires et autres avantages à court terme   | 428        | 417        |
| Honoraires et jetons de présence             | 50         | 40         |
| <b>Total</b>                                 | <b>478</b> | <b>457</b> |
| Avantages postérieurs à l'emploi (solde IDR) | 96         | 93         |

Les personnes concernées par ces rémunérations sont les membres du Conseil d'Administration et dirigeants : Madame et Monsieur Devalle. Le montant des cotisations aux régimes de retraite afférents à ces dirigeants se monte à 49 K€ pour l'année 2022.



## **6. PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTE LE GROUPE**

### **6.1 Risques divers**

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique généralement deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

En matière de risque industriel, nous n'avons aucune installation de type SEVESO.

Les risques sur actions sont nuls puisque le groupe ne détient pas d'autres actions que celles des filiales.

### **6.2 Risques de crédit**

Comme évoqué au paragraphe 3.28, au Maroc, le Groupe a pour clients des collectivités locales pour lesquelles des prestations sont réalisées sur la base de contrats qui sont visés par le Ministère des finances et de l'intérieur de l'Etat marocain.

Le Groupe constate depuis plusieurs exercices des retards importants de règlement de ses clients collectivités au Maroc. Une partie de ces créances est provisionnée selon la meilleure estimation du management. Le management déploie des efforts permanents afin de recouvrer ces sommes et de faire valoir les droits du Groupe. Il travaille activement afin de réduire progressivement la durée de ces traditionnels retards de paiement.

### **6.3 Risques environnementaux**

Les principaux risques environnementaux du groupe sont ceux liés à la gestion des CSDU (centre de stockage de déchets ultimes). Les effluents produits peuvent être à l'origine de pollutions de l'air, des eaux superficielles et du sol, le stockage des déchets peut également générer une nuisance visuelle et des risques d'incendie. La constitution de garanties financières permet d'assurer la surveillance des sites, le maintien en sécurité des installations et les interventions éventuelles en cas d'accident ou de pollution. Le montant de ces garanties est établi compte tenu du coût des opérations et de la dimension des sites.

### **6.4 Risques juridiques**

Les activités qui présentent les plus grands risques juridiques sont relatives à la valorisation et au traitement des déchets.

Ces installations sont toutes soumises à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (code de l'environnement). Cette législation ainsi que celle relative à la gestion des déchets sont en constante et rapide évolution.

Ceci induit des risques d'une part, liés à la capacité des opérateurs de déterminer une stratégie industrielle à long terme et stable et d'autre part, de contentieux augmentés et pas toujours motivés par la seule protection de l'environnement.

## 6.5 Risque de liquidité

En ce qui concerne le risque de liquidité, la gestion est centralisée au niveau du siège. La gestion de trésorerie globale au niveau du groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

Le groupe négocie en début d'année des enveloppes de trésorerie qu'il mobilise au fur et à mesure de ses besoins de financement et qu'il n'emploie généralement pas en totalité.

Le groupe dispose également :

- D'un montant de placements de trésorerie d'un montant de 18 100 K€ au 31/12/2022 de type OPCVM monétaires euro et de comptes à terme ;
- D'un montant de disponibilités nettes (cash) de 42 998 K€.

## 6.6 Risque de change

En ce qui concerne le risque de change, le groupe réalise des opérations en devises étrangères de par son implantation au Maroc.

De manière générale, le financement des actifs et des besoins opérationnels est réalisé dans la devise du pays concerné, ce qui crée une couverture naturelle sur le risque de change.

Par ailleurs, la majorité de l'activité étrangère est réalisée au Maroc, dont la monnaie (Dirham) est partiellement adossée à l'euro, ce qui limite les fluctuations de change.

Le montant cumulé des dettes et créances des structures étrangères dans leur bilan est le suivant (en euros) :

|                 | Débit   | Crédit |
|-----------------|---------|--------|
| Emprunts        |         | 280    |
| Compte de tiers | 23 126  | 27 556 |
| Trésorerie      | 2 035   |        |
| Total           | 25 161  | 27 836 |
| Solde global    | - 2 675 |        |

Une variation de 1% du taux de change aurait un impact de 33 K€.

## 6.7 Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

La majorité des emprunts en France est à taux fixes compris entre 0,30% et 0,85% pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 0,50 % et 1,70% pour les contrats de location financement.

Les emprunts au Maroc sont à taux fixe à 6,50% pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 0,95% et 7,25 % pour les contrats de location financement.